

ETUDE DE FAISABILITE ET DE PRE-PROGRAMMATION
POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN POLE CULTUREL ET TOURISTIQUE
ET LE REAMENAGEMENT DU CŒUR DU CENTRE HISTORIQUE
DE CHATEAUPONSAC
(AUTOUR DU MUSEE RENE BAUBEROT)

*Phases 2 et 3 – Définition du projet, analyse
de la faisabilité générale et élaboration du
pré-programme*

Décembre 2013



MAIRIE DE CHATEAUPONSAC
1 pl. de La République
87290 CHATEAUPONSAC
Tél. 05 55 76 31 55 - Fax 05 55 76 59 57
mairie.chateauponsac@orange.fr

*ESPIRALIÉ Consultants / Gaëlle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe
Yves LE DOUARIN économiste de la construction*

1	INTRODUCTION.....	4
1.1	Rappel du diagnostic.....	5
2	SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DU SITE ET DU BÂTI.....	6
2.1	La prise en compte du site.....	7
2.2	La prise en compte du bâti.....	10
3	LE PROJET.....	16
3.1	Rappel des besoins.....	17
3.2	Description du projet global.....	18
3.3	Le plan masse.....	20
3.4	L'office de tourisme.....	21
3.5	Le grand hall.....	24
3.6	La médiathèque.....	25
3.7	La salle d'expositions et les salles de travail et d'activités.....	31
3.8	Les bureaux et espaces d'exposition du musée à la Maison Dardant.....	34
3.9	Le Musée René Baubérot.....	36
3.9.1	Rappel des données relatives au musée.....	37
3.9.2	Le concept du musée, le récit raconté aux visiteurs.....	38
3.9.3	Le synopsis général.....	40
3.9.4	Organisation des séquences du parcours muséal.....	43
3.9.5	Détail des séquences.....	44
3.10	Tableau des surfaces.....	52
3.11	Estimatif du montant des investissements.....	53
4	L'ORGANISATION GÉNÉRALE.....	57
4.1	La maîtrise d'ouvrage des opérations.....	58
4.2	La répartition des investissements.....	60
4.3	La gestion.....	61
4.4	L'organisation fonctionnelle.....	63
4.4.1	Les objectifs.....	63
4.4.2	Les missions.....	64
4.4.3	L'accueil du public.....	65
4.4.4	La billetterie du musée.....	66
4.4.5	La boutique.....	67

4.4.6	Les expositions.....	67
4.4.7	Les frais de fonctionnement.....	68
5	LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE.....	71
5.1	Le phasage.....	72
5.2	L'accompagnement à la construction du projet.....	73
5.3	La conduite du projet de réorganisation du musée.....	73
6	ANNEXES.....	76

1 INTRODUCTION

*HOSPITALITÉ Consultants / Gaëlle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013*

1.3 Rappel du diagnostic

Le diagnostic présenté au maître d'ouvrage et au comité de pilotage de l'étude de faisabilité et pré-programmation en juillet 2013, définissait les atouts de Châteauponsac dans la perspective du projet de développement d'un pôle culturel et touristique dans le quartier du vieux fort :

- la maîtrise foncière du bâti structurant du cœur historique
- un réel potentiel patrimonial, culturel et touristique
- un site à investir, un quartier à restructurer
- un musée aux collections exceptionnelles
- des compétences intercommunales et des services bien établis : la médiathèque et l'office de tourisme
- des habitudes de travail entre le musée, la médiathèque et l'office de tourisme et des équipes, bénévoles et professionnelles

Il assignait quatre objectifs au projet :

- développer la place de Châteauponsac dans le paysage culturel et touristique du territoire
- revitaliser le cœur historique de Châteauponsac
- améliorer la fonctionnalité et l'attractivité de deux équipements majeurs de la ville : la médiathèque et le musée, et associer l'office de tourisme à cette dynamique
- redonner de la lisibilité et de la vie au quartier du Vieux Fort

Des contraintes étaient également notées :

- le statut privé du musée, dans la perspective d'une maîtrise d'ouvrage par la collectivité
- un préalable à toute intervention sur le musée René Baubérot : une mission spécifique à conduire pour définir les conditions d'évolution du musée (collections, professionnalisme...)
- l'éloignement entre la future médiathèque et les écoles
- la lisibilité du futur office de tourisme au sein d'un ensemble d'équipements
- un quartier à considérer dans son ensemble, intégrant pleinement l'église Saint-Thyrse
- la mutualisation entre les trois structures = des espaces communs, et pas nécessairement des fonctions communes
- trois projets à des stades d'avancement différents
- deux maîtrises d'ouvrage : la commune de Châteauponsac et la communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux

Le présent rapport définit les principes d'aménagement et de fonctionnement du projet ainsi que le pré-programme de l'opération, dans le respect des points clés rappelés ci-dessus.

2 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DU SITE ET DU BÂTI

2.1 La prise en compte du site

L'étude diagnostic a permis de mettre en relief le caractère patrimonial fort du site d'accueil : le vieux fort, rendu peu lisible aujourd'hui du fait de la dilution progressive des limites structurantes : effacement du contour de l'ancien rempart, érosion du bâti... Cette perte de lecture est accentuée par le caractère minéral et routier des abords utilisés pour du stationnement non délimité.



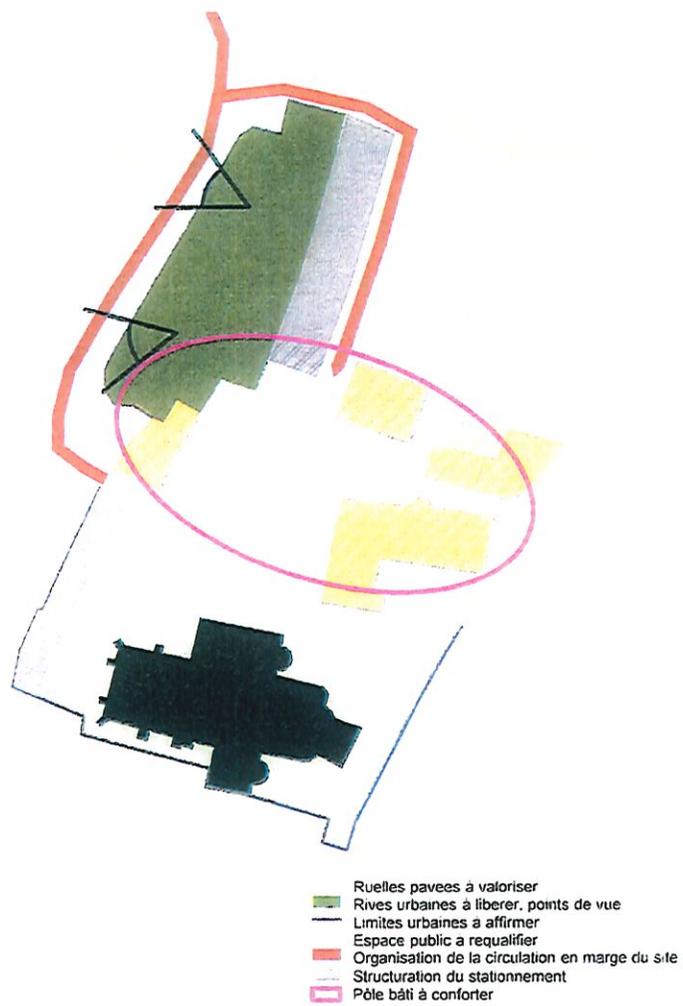
L'un des enjeux fort du projet est donc de requalifier le cœur du vieux fort, quartier historique et emblématique de Chateauponsac.

Pour cela il importe de :

- recentrer le bâti autour des éléments forts et préexistants, afin de redonner corps et densité au cœur d'îlot
- restructurer l'espace public par le cadrage bâti
- libérer les rives urbaines de façon à mettre en relief les limites structurantes et de valoriser les points de vue et les balcons
- limiter la voirie, organiser et cadrer le stationnement
- mettre en valeur et réactiver le réseau structurant de ruelles pavées



Un réseau structurant de ruelles pavées à valoriser



Conclusions

La valorisation et le réinvestissement du bâti préexistant présente plusieurs avantages :

- une recomposition du quartier qui s'appuie sur des points d'ancrage structurants
- une économie en matière de construction
- une requalification d'éléments bâtis dont l'avenir est suspendu à des mises aux normes
- une possibilité de phasage des travaux
- une adaptation à la présence de deux maîtres d'ouvrages
- un respect des modalités de fonctionnement de chaque entité et une modularité dans la mise en œuvre du projet

2.2 La prise en compte du bâti

Recentrer le bâti autour des éléments forts et préexistants, afin de redonner corps et densité au cœur d'îlot

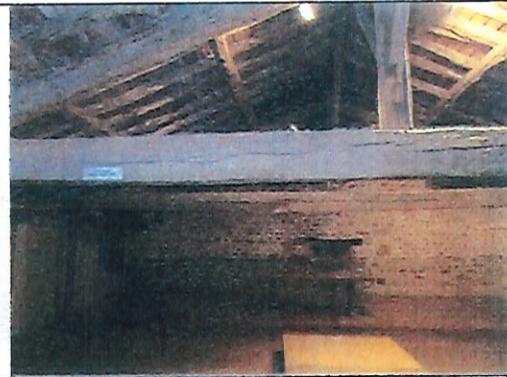
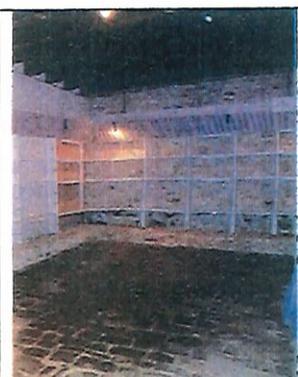
Les éléments bâtis qui participent au cadrage du cœur du vieux fort appartiennent tous à la commune ce qui constitue un véritable atout. Il apparaît donc clairement aujourd'hui que le projet réside en priorité dans la valorisation et le réinvestissement de ces éléments.



La grange

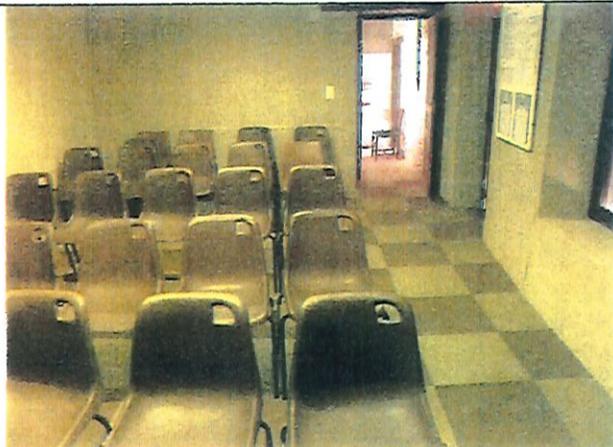


Ref cadastrales	Section AE 01 parcelle n°207
Propriété	Communale
Surface au sol	132,78 m ²
Affectation actuelle	Usage ponctuel limité à la période estivale : exposition temporaire, vente de produits régionaux...
Protection	Périmètre MH

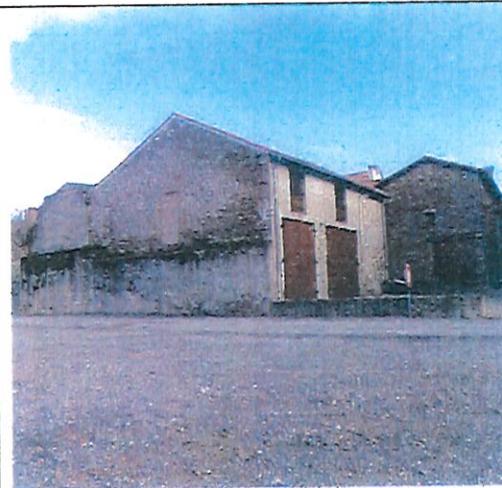
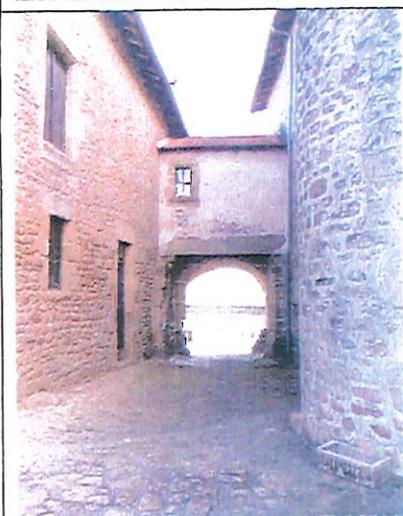


- Les ++
- grand volume ouvert,
 - deux grandes ouvertures répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR,
 - position centrale sur la place (articulation)
- Les -- :
- bâtiment ne présentant pas une image forte (peu identitaire dans sa forme actuelle)

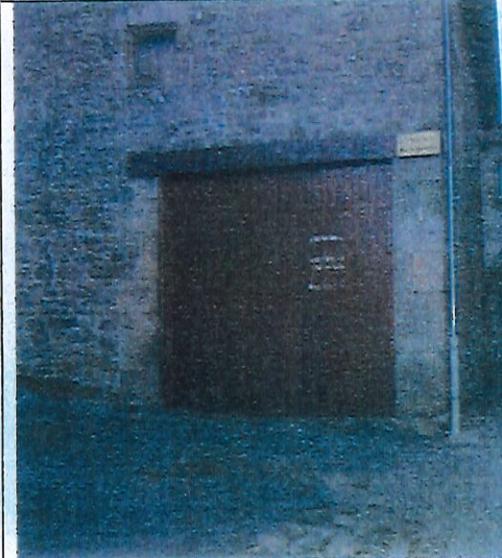
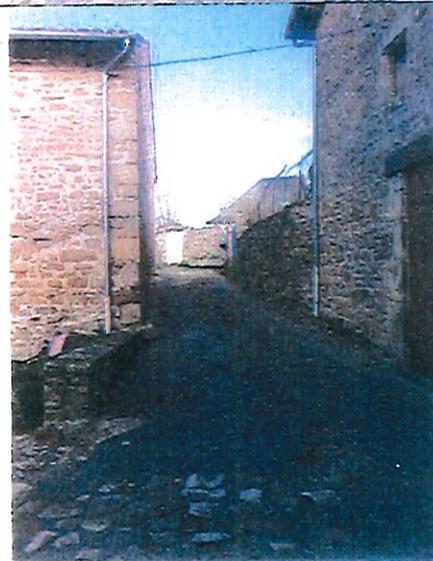
La Maison du Terroir

		Ref cadastrales	Section AE 01 parcelle n° 200
		Propriété	Communale
		Surface au sol	107m ²
		Affectation actuelle	Expositions temporaires réalisées par l'Association du Musée
		Protection	Périmètre MH
		<p>Les ++ - maison présentant une certaine identité architecturale à valoriser. Située en tête de pont, elle délimite l'emprise urbaine.</p> <p>Les -- - édifice inadapté à son usage actuel, à mettre en conformité du point de vue de la défense incendie (bâtiment et exposition non conformes aux normes)</p>	

La maison Dardant



Ref cadastrales :	Section AE 01 parcelles n° 575 et 576
Propriété	Communale
Surface au sol	161 m ²
Affectation actuelle	Bureaux et réserves de l'association du Musée
Protection	Périmètre MH



Maison :

Les ++

- une réelle identité architecturale à valoriser, notamment au niveau de ses dispositions intérieure,
- façade d'appel sur rue
- accolée à l'ancienne porte (constitue avec le musée un ensemble historique identitaire marquant l'entrée du vieux fort)
- en liaison directe avec le musée,
- présence de blocs antiques en RdC : trace de l'ancien rempart

Les --

- bâtiment vétuste, inadapté à son usage actuel (bureau, réserve du musée)

Grange accolée :

Les ++

- bâtiment offrant un vaste espace accessible aux PMR

Les --

- bâtiment vétuste, inadapté à son usage actuel (stockage, réserve du musée)

Le Musée



Ref cadastrales :	Section AE 01 parcelle n°208
Propriété	Communale
Surface bâtie au sol	341,62 m ²
Affectation actuelle	Musée René Baubérot
Protection	Périmètre MH



- Les ++
- un bâtiment fortement identitaire
 - des espaces extérieurs de terrasse à valoriser
- Les --
- dispositif d'entrée exigüe,
 - mise en conformité défense incendie à réaliser. Le 3^e étage ne doit plus être accessible au public
 - absence de mesure compensatoire PMR
 - absence de sanitaires, de boutique...

L'examen du potentiel bâti permet de constater que l'ensemble des bâtiments présents sur le site offre des espaces permettant de répondre en grande partie aux besoins du projet.

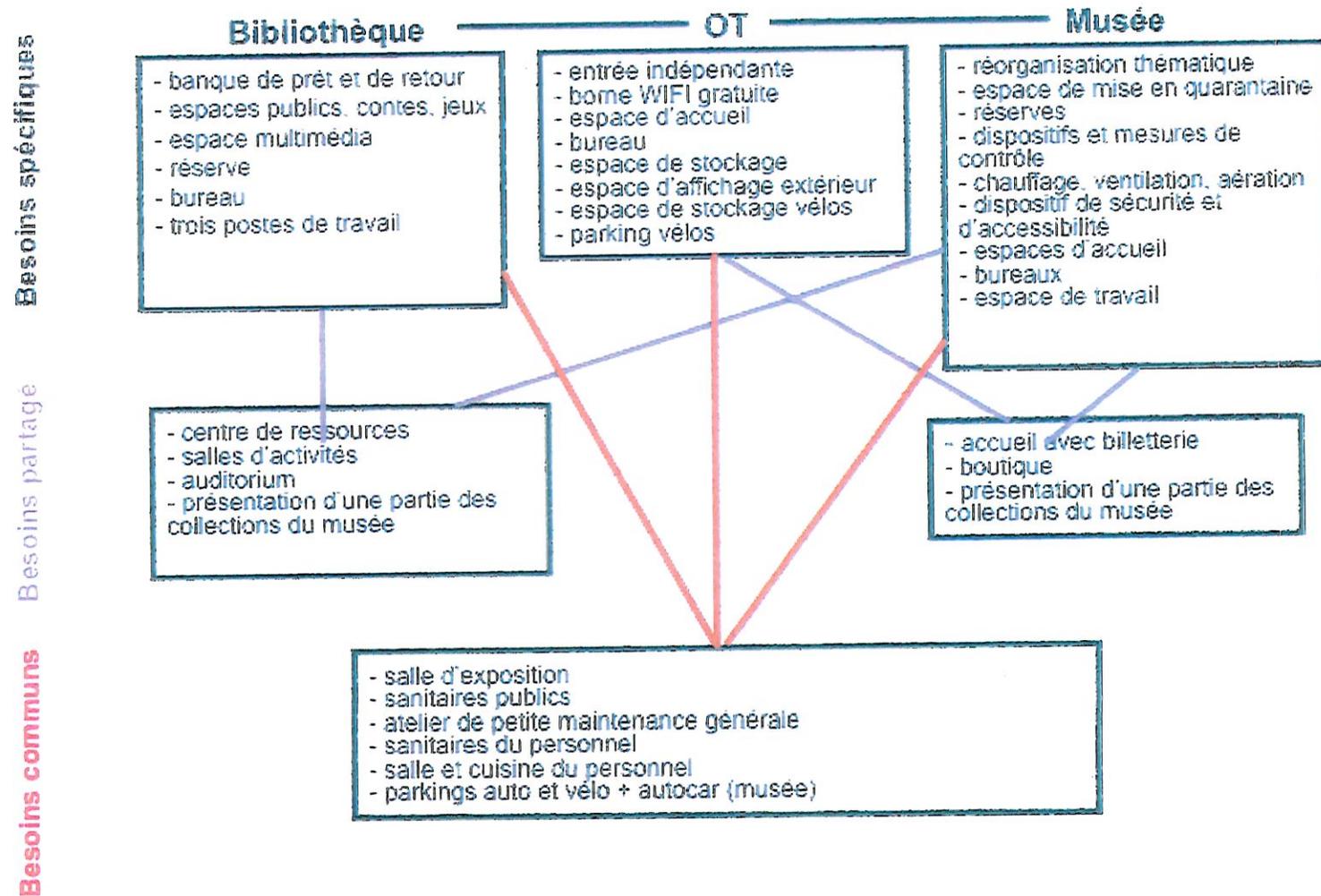
Le parti pris proposé est donc de valoriser en priorité ce potentiel qui pourra être complété par des extensions.

L'objectif est donc de trouver la meilleure adéquation possible entre les besoins et le bâti existant en termes de surfaces, d'usages, de positionnement....

3 LE PROJET

*ESPTALIB Consultants / Guelle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013*

3.1 Rappel des besoins



3.2 Description du projet global

Le projet d'aménagement a pour principes :

- l'investissement de quatre sites structurants, actuellement utilisés par l'association du musée :
 - la Maison du Terroir,
 - la grange,
 - la maison Dardant
 - le musée René Baubérot
- la création d'extensions pour accueillir des locaux spécifiques, notamment ceux de la médiathèque et du musée (réserves)
- le traitement des accès, des cheminements et l'organisation des stationnements
- la requalification de la rive urbaine en théâtre de verdure
- un traitement paysager de l'ensemble du quartier, visant notamment à valoriser l'église Saint-Thyrse et la porte Peyrine

Ce pôle culturel et touristique est structuré autour d'un grand parvis, entièrement piéton (restant accessible à des véhicules de service et de secours) cadré par l'église Saint-Thyrse, le musée René Baubérot et ses annexes de la maison Dardant, incluant la porte Peyrine, et la Maison du Terroir, investie par l'office de tourisme et le futur projet de la médiathèque.

La voie principale d'accès depuis le bourg ouvre sur l'église par une perspective visuelle.

Les stationnements sont positionnés à l'extérieur du pôle et les accès piétonniers sont valorisés et connectés au réseau de ruelles existant.

La médiathèque est installée dans une construction neuve adossée à l'office de tourisme, avec lequel elle partage un certain nombre de locaux.

Le musée reste dans sa localisation actuelle.

Plusieurs espaces sont mutualisés entre les trois structures présentes sur le site :

- le grand hall commun à la médiathèque et l'office de tourisme, pouvant aussi recevoir des éléments de présentation du musée
- les sanitaires publics installés dans le grand hall, mutualisables entre l'office de tourisme, la médiathèque et l'auditorium et restant accessibles lorsque ces équipements sont fermés.

- la boutique partagée par l'office de tourisme et le musée
- l'auditorium de la médiathèque, servant aussi à des manifestations organisées par le musée
- la salle d'exposition et les espaces de travail et d'activités destinés à recevoir des groupes d'enfants de la médiathèque et du musée
- les sanitaires et salle du personnel de la médiathèque et de l'office de tourisme
- les bureaux destinés au musée et à l'association Notre Terroir
- le théâtre de verdure pouvant recevoir des manifestations en plein air, ouvert à tous les organisateurs

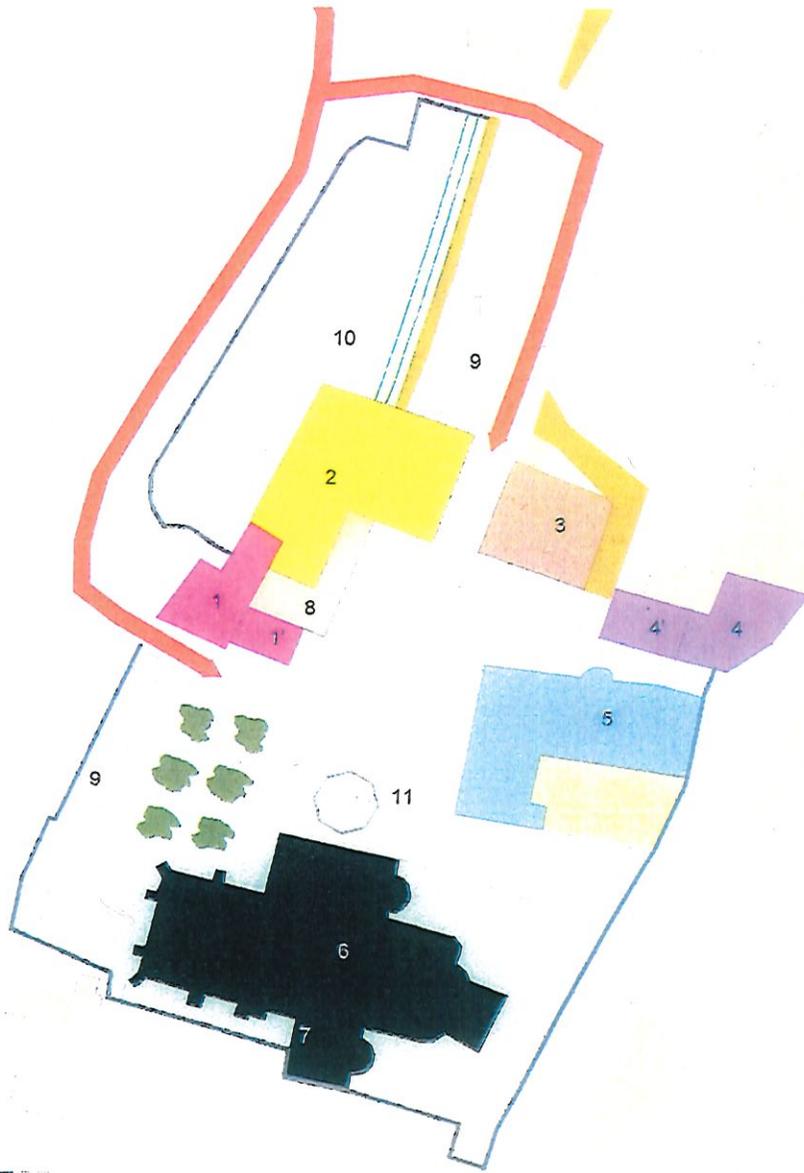
La mise en œuvre du projet suppose le déplacement des activités conduites par l'association dans la Maison du Terroir, afin de recevoir l'office de tourisme. Celles-ci, en particulier la forge, sont repositionnées dans la grange attenante à la Maison Dardant, en vis à vis direct avec le musée, aux côtés de dispositifs offrant une mesure compensatoire pour les personnes à mobilité réduite.

Des réserves sont créées pour le musée au niveau inférieur de la médiathèque, laissant une latitude pour un dimensionnement répondant aux besoins du projet de réorganisation de ce dernier.

Chacun des différents espaces est décrit dans les fiches de pré-programmation qui suivent.

La réorganisation du parcours muséographique fait l'objet d'une proposition de synopsis présentée plus loin. Une étude de programmation détaillée sera un préalable à tout aménagement.

1.3 Le plan masse



- 1 : Réhabilitation de la maison du terroir en OT compris boutique et de espace de présentation du territoire (1')
- 2 : Création d'une extension pour la réalisation de la médiathèque intégrant en sous-sol les réserves du musée
- 3 : Réhabilitation de la grange en salles d'exposition et de travail
- 4 : Réhabilitation de la maison Dardant en bureau pour l'association et le musée compris déplacement de la forge (4')
- 5 : Musée + terrasse
- 6 : Eglise Saint Thyrese + crypte (7)
- 8 : Elément de jonction (grand hall) intégrant les services techniques (sanitaires)
- 9 : Stationnements
- 10 : Requalification de la "rive" urbaine en théâtre de verdure en liaison directe avec la médiathèque
- 11 : Grand parvis arboré (fontaine?)

- voie de desserte
- voie piétonne
- parvis en pavage à conserver/restaurer
- parvis à créer

ESPI 0 5 10 25m

décembre 2013

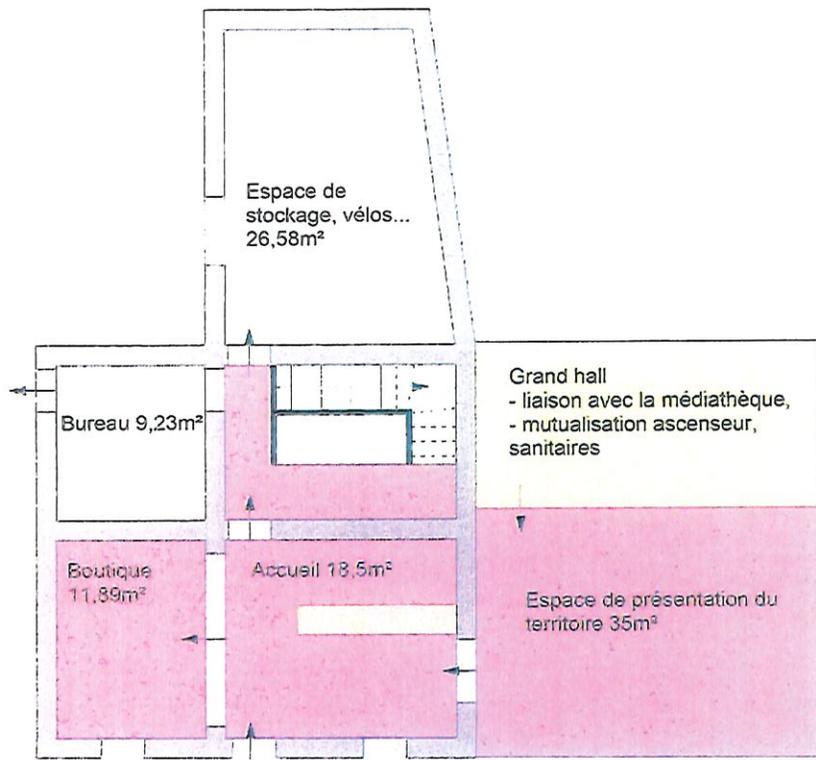
ion -

REHABILITATION DE LA MAISON DU TERROIR EN OFFICE DE TOURISME		
Désignation	Descriptif	Surfaces
Parti général	Le choix de la maison du Terroir pour abriter l'Office de Tourisme repose sur des critères de positionnement mais aussi de lisibilité en raison notamment de l'identité architecturale de ce bâtiment. L'un des objectifs du projet repose donc sur la valorisation de cette identité architecturale ce qui implique de conserver voire de retrouver au maximum les dispositions d'origine du bâtiment dans sa composition d'ensemble, mais aussi ses dispositions intérieures (revêtement de sol, plancher...), tout en prenant en compte l'amélioration des performances thermiques du bâti. La façade Est quasiment aveugle et mal intégrée sera réhabilitée grâce à l'adossement des constructions neuves : espace de présentation du territoire, grand hall, médiathèque.	
	<i>la réfection de la couverture compris isolation</i>	
	<i>la réfection des enduits de façade au mortier de chaux compris consolidation ponctuelle des maçonneries</i>	
	<i>le remplacement des menuiseries compris mise en peinture</i>	
	<i>compris mobilier, signalétique</i>	
Rez-de-chaussée		
Accueil	Il devra être facilement identifiable et directement accessible depuis l'espace public : façade principale de la maison du Terroir, porte d'entrée principale. Il est à noter que la porte existante qui dessert ce lieu laisse un accès de 83 cm ce qui est conforme à la réglementation dans le cas de réhabilitation.	18,5 m ²
Boutique	En liaison directe avec ce lieu d'accueil de façon à pouvoir être gérée par le même personnel	11,89 m ²
Présentation du territoire	Un espace de présentation du territoire, interactif et thématique, accessible depuis le lieu d'accueil et ouvrant vers le « grand hall ». Cet espace devra être équipé de sorties de secours ouvrant directement vers l'extérieur. Il sera doté de bornes vidéos.	35,00 m ²
Bureau	Un bureau disposant d'une entrée dissociée sera aménagé au RdC	9,23 m ²
Stockage	Un espace de stockage important sera également disponible au RdC. Une porte murée existante pourra être rouverte afin de disposer si nécessaire d'un accès direct sur l'extérieur : mise à disposition de vélos par exemple. NB : Cet espace qui accueille actuellement la forge associée au musée pourra être aménagé postérieurement suite au déplacement de celle-ci dans la grange attenante à la Maison Dardant, en fonction du programme définitif (cf synopsis)	26,58 m ²
Sanitaires	Ils seront situés dans le grand hall d'accueil afin d'être mutualisés avec les autres équipements et être accessibles au public en dehors des heures d'ouverture de ces équipements.	
Etages		
Bureau	Un second bureau pourra être aménagé au premier étage.	18,51 m ²
Locaux du personnel	Ils seront mutualisés avec la médiathèque et devront être desservis, conformément au code du travail, par un ascenseur accessible aux PMR. Ils comprendront :	
	des sanitaires	9,23 m ²
	une salle de repos équipée d'un coin kitchenette	11,89 m ²
	une salle de réunion	26,58 m ²

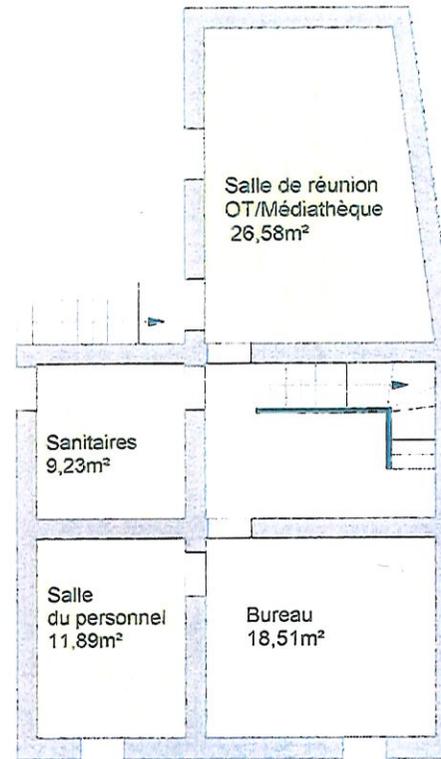


- 1 - valorisation de la façade principale destinée à accueillir l'entrée de l'Office de Tourisme.
- 2- vue la partie Nord abritant actuellement la dernière salle du musée dite de la « forge »
- 3- vue du pignon Est à requalifier.

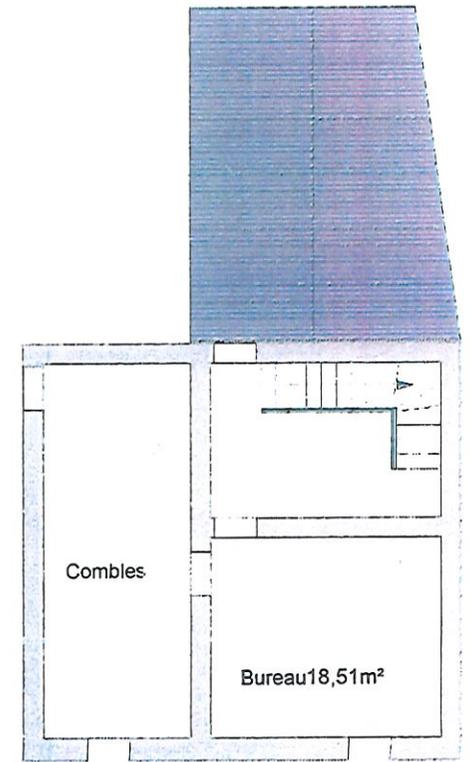
Réhabilitation de la Maison du Terroir en Office de Tourisme



Niveau RdC



Niveau Etage 1



Niveau Etage 2



4.5 Le grand hall

GRAND HALL	
Descriptif	Surface
<p>Cet espace a pour vocation d'assurer l'articulation physique entre l'office de tourisme et la médiathèque) voire visuelle (musée, salle d'exposition) entre les différents équipements et de mutualiser des services tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les sanitaires publics - l'ascenseur commun à l'OT et à la médiathèque <p>Ses liaisons avec l'OT et la médiathèque devront lui permettre de rester ouvert même si ces équipements sont fermés notamment afin d'assurer la permanence des sanitaires publics et l'accès à l'auditorium.</p> <p>Il devra pouvoir recevoir d'éventuelles expositions, manifestations voir accueillir des objets « d'appel » issus des collections du musée.</p> <p>Son traitement architectural devra être contemporain tout en s'inscrivant en continuité du bâti existant. Il devra être modulable et s'ouvrir largement sur les espaces publics.</p>	<p>60m² compris sanitaires</p>

PROGRAMME MEDIATHEQUE

Désignation	Mode de calcul	M ²	places	Usage	Positionnement	Observations
Rez-de Chaussée						
Accueil	1 poste = nombre m ² base	15	2	accueil et inscription des usagers	à l'entrée de l'équipement	connecté au "Grand hall" commun
				surveillance des entrées et des sorties		
				retour des documents et prêt		
				panneaux d'information, d'affichage, informations diverses, tracts, exposition nouveautés, distributeurs boissons, photocopieuse		
Secteur adultes :						
livres en libre accès (rayonnage)	6000 documents à raison de 1m ² pour 100 doc.	65				
consultation	places assises	25	15	consultation des livres mais aussi consultation internet (deux postes)	à répartir dans l'espace adulte	doit disposer de prises électriques pour ordinateurs portables, wifi,
périodiques	présentoirs pour environ 100 titres + espace de consultation	15			ouvert de préférence sur l'accueil	espace à traiter de façon particulière afin d'y favoriser la convivialité,
Total		105				

Désignation	Mode de calcul	M ²	places	Usage	Positionnement	Observations
Secteur jeunesse :						meubler adapté en fonction des âges, caisson sur roulettes,
livres en libre accès (rayonnage)	4500 documents à raison d'1,2m ² pour 100 documents (les rayonnages jeunesse consomment plus d'espace que ceux adultes : mobilier adapté)	54				prévoir éventuellement un espace petite enfance, situé à proximité des sanitaires, à l'écart du passage, facile à surveiller, visible depuis l'accueil par un vitrage (phonique), proche coin conte.
consultation	places assises	25	15	consultation des livres mais aussi consultation internet : deux postes	à répartir dans l'espace jeunesse	doit disposer de prises électriques pour ordinateurs portables, wifi
périodiques, espace heure du conte	présentoirs pour environ 100 titres + espace de consultation	20			à proximité espace jeunesse et des sanitaires	espace à traiter de façon particulière afin d'y favoriser la convivialité, mais aussi l'intimité et le calme. Destiné à accueillir de petits groupes (l'auditorium permettra d'accueillir des groupes plus importants).
Total		99				
Secteur Audiovisuel/multimédia :						
documents en libre accès : CD, CD-ROM...		15				
postes d'écoute		5	5			
postes internet		5	10	postes informatiques donnant accès à internet à répartir dans l'ensemble des secteurs		
Total		25				

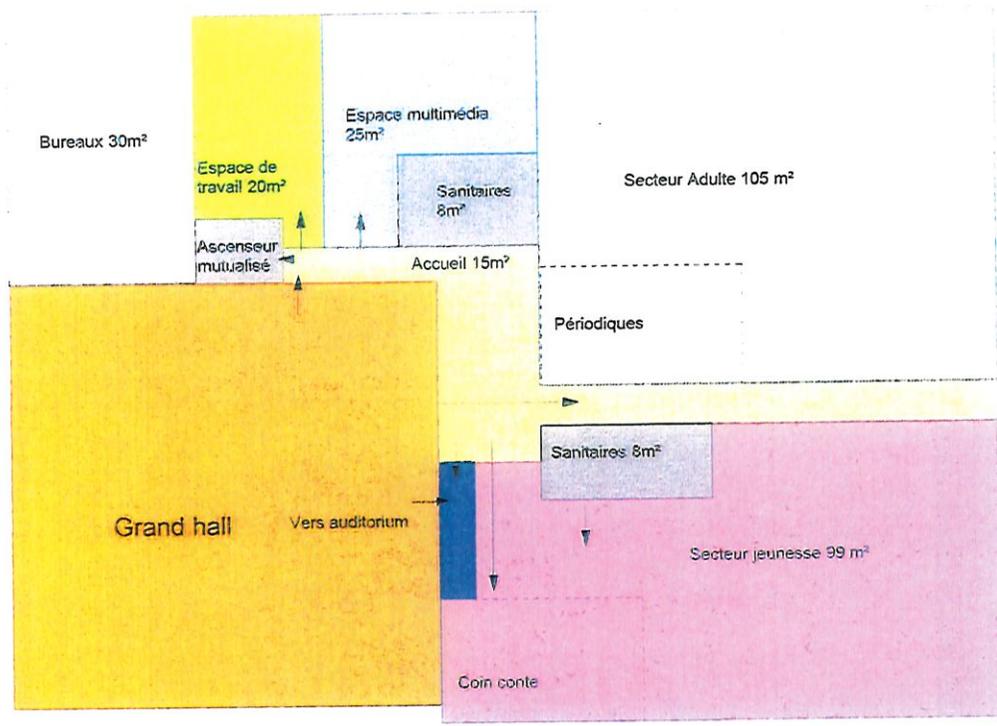
Désignation	Mode de calcul	M ²	places	Usage	Positionnement	Observations
Espace de travail		20		travail seul ou en groupe, mise à disposition de documents	doit être fermé et situé à l'écart (bruit)	doit disposer de prises internet et électricité pour ordinateurs portables, wifi,
espaces de travail personnel	8 à 10m ² par poste	30	1+2	travail sur la constitution et le traitement des collections	en Rdc ou avec monte charge ou ascenseurs, accès direct extérieur (accès hors ouverture au public)	au moins un bureau et un espace de travail commun (ou atelier)
				tâches administratives		
sanitaires		16		2 blocs en plus des sanitaires publics prévus dans le Grand Hall		
circulations intérieures		25				
Total Rdc		335				

Désignation	Mode de calcul	M ²	places	Usage	Positionnement	Observations
Sous-sol						
travaux de terrassement à prévoir sous contrôle archéologiques						
Services intérieurs						
réserves destinées aux collections	300 documents par m ² de stockage,	40			à proximité immédiate des espaces de travail (à proximité de l'ascenseur)	Sous-sol : local sécurisé, sec, ventilé....sans fenêtres mais bien éclairé. Prévoir une dalle de type compactus 1600kg /m ²
local informatique		10			près des espaces de travail du personnel mais loin des espaces affectés au public	Sous-sol : local sécurisé
local technique, chaufferie		20				
circulations intérieures		15				
garage bibliobus		20				À proximité de l'ascenseur
Total		105				
réserves musée		100				les réserves du musée doivent avoir un accès indépendant Prévoir une dalle de type compactus 1600kg /m ²
Auditorium		80	100	Spectacles, concert, conte...	doit être organisé en gradins, pouvoir fonctionner en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque (connexion avec le Grand Hall), disposer des entrées de secours nécessaires	traitement technique et acoustique adapté, peut-être aménagé au Sous-Sol avec une entrée depuis le RdC;
Total Sous-Sol		285				

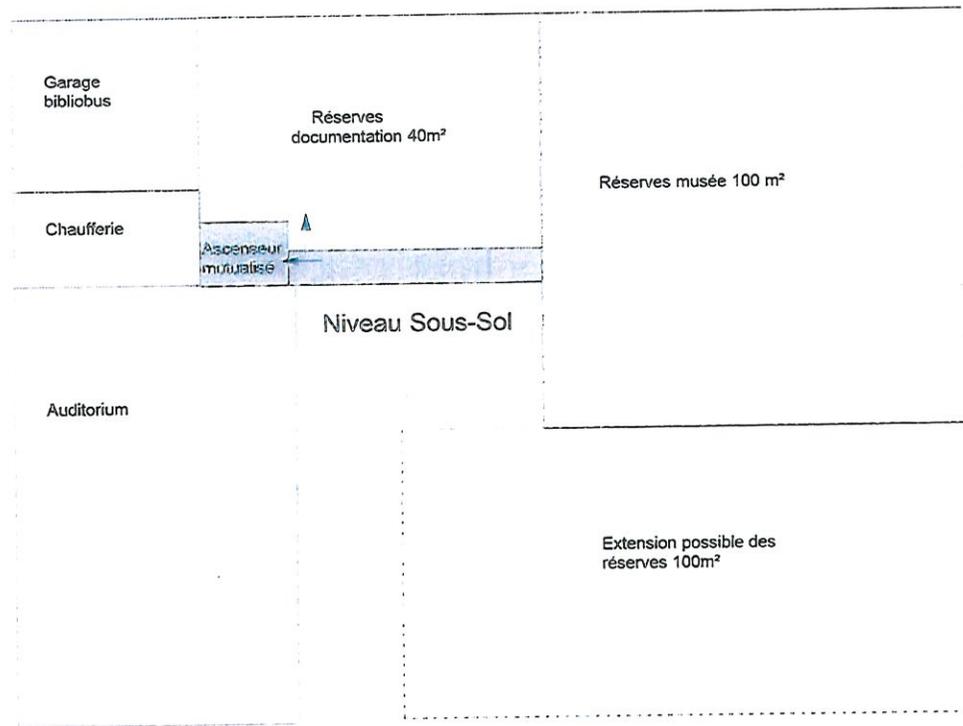
Désignation	Mode de calcul	M ²	places	Usage	Positionnement	Observations
Espaces extérieurs						
parking y compris stationnement réservé personnel			22			
Total extérieur		330				

Espaces mutualisés						
salle de réunion		26,58				Espaces mutualisés avec l'OT et le Grand Hall
salle de repos		11,89				
sanitaires du personnel		9,23				
sanitaires publics dont PMR		15			doit pouvoir fonctionner en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque (connection avec le Grand Hall)	
ascenseur/monte charge		2			doit être mutualisé de façon à n'avoir qu'un seul équipement	
Total		64,7				

Plan Masse de la Médiathèque



Niveau RDC

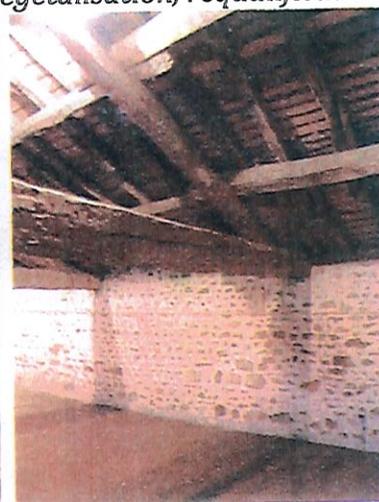
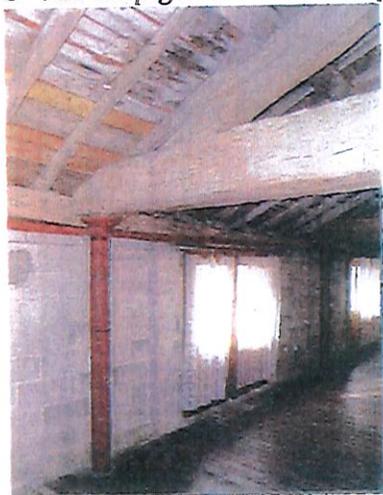


3.7 La salle d'expositions et les salles de travail et d'activités

REHABILITATION DE LA GRANGE EN SALLES D'EXPOSITION ET DE TRAVAIL ET D'ACTIVITES		
Désignation	Descriptif	Surface
Parti général	La réhabilitation de cette ancienne grange en salle d'exposition et d'activités implique :	
	<i>des travaux de confortation : renforcement de la charpente, réfection du plancher qui devra être descendu légèrement pour libérer le passage sous les entrants des fermes, reprise du mur Sud reconstruit en parpaings</i>	
	<i>la conservation et la mise en valeur des dispositions de qualité : structure de la charpente, sol en calade du RdC</i>	
	<i>l'affirmation d'une identité architecturale au travers d'un traitement contemporain et le gommage d'éléments peu identitaires : traitement du bandeau Sud de l'étage, démolition des appentis accolés au Nord, requalification du pignon Ouest et des espaces extérieurs associés : végétalisation, garde-corps...</i>	
	<i>la mise en accessibilité : l'étage pourra être desservi directement depuis la ruelle existante : celle-ci présente une déclivité supérieure aux normes mais une mesure d'assistance peut être mise en place par dérogation. Un petit élévateur extérieur peut être éventuellement installé à l'angle Nord-Ouest à l'emplacement des appentis démolis. L'étage devra disposer de deux issues de secours ouvrant sur l'extérieur.</i>	
	<i>l'amélioration des performances thermiques : réfection de la couverture, isolation, remplacement des menuiseries...</i>	
Rez-de-chaussée		
Salle d'exposition	Accessible depuis l'espace public cette salle est destinée à recevoir des expositions. Elle devra être dotée d'un équipement technique adapté : éclairage modulable, prises de courant, chauffage.. Elle disposera de locaux annexes :	74,00 m ²
	un office permettant d'accueillir un traiteur, accessible depuis l'extérieur et équipé d'une plonge, d'un réfrigérateur, d'un moyen de réchauffage, éventuellement d'un lave-vaisselle.	10,00 m ²
	des sanitaires accessibles aux PMR	6 m ²
	un espace de stockage dédié pour y remiser le matériel nécessaire aux expositions.	11,00 m ²
Etage		
Salles de travail et d'activités	L'ensemble de l'étage sera aménagé en salle de travail et d'activités pouvant être divisée en deux par une cloison modulable. Elle devra recevoir un équipement technique adapté : éclairage, prises de courant, internet, vidéoprojecteur, tables de travail, chauffage...	104 m ²

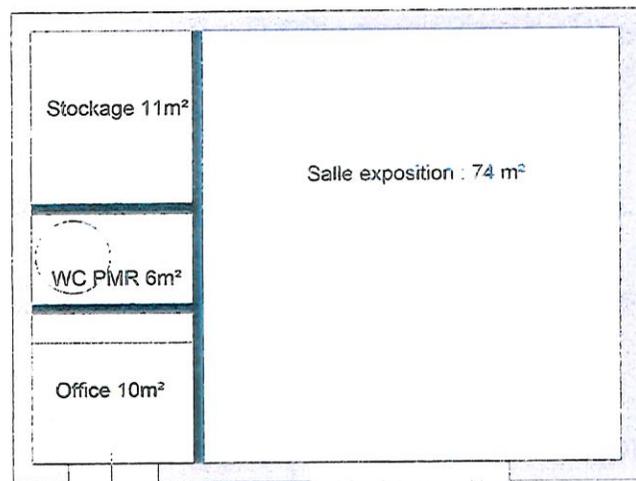


- 1 - façade principale à valoriser au travers d'un traitement contemporain du bandeau Sud de l'étage, des baies...
 2- vue la partie Nord : démolition des appentis, création d'accès directs
 3- vue du pignon Ouest à requalifier : démolition des appentis, végétalisation, requalification des abords..



- 4 - revers Sud reconstruit en béton à reprendre compris support des entrails
 5 - charpente à valoriser
 6- calade du RdC à conserver et restaurer.

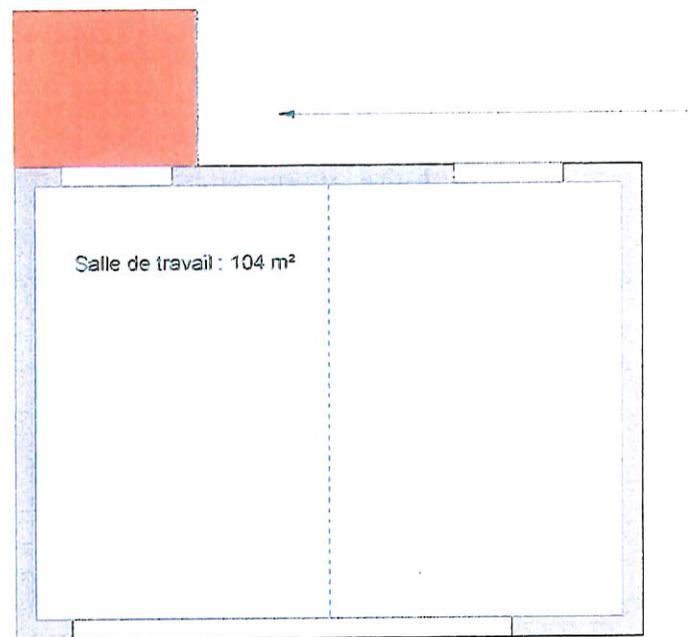
Réhabilitation de la Grange en salles d'exposition et de travail



Accès traiteur

Niveau RdC

Bâtiments annexes
destinés à être démolis



Niveau Etage 1

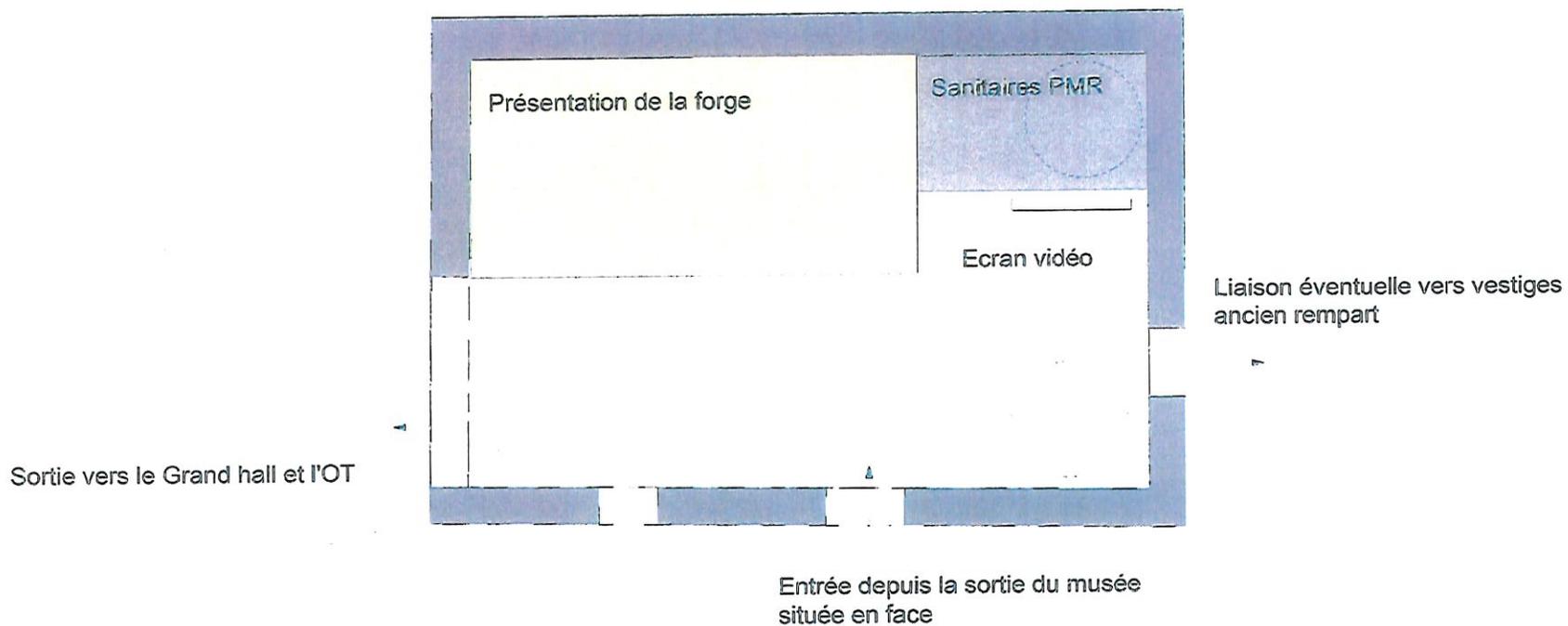


3.8 Les bureaux et espaces d'exposition du musée à la Maison Dardant

REHABILITATION DE LA MAISON DARDANT EN BUREAU ET ESPACE D'EXPOSITION POUR LE MUSEE		
Désignation	Descriptif	Surface
Parti général	La réhabilitation de cette maison s'inscrit dans un projet général de réorganisation et de professionnalisation du musée compris aménagement dans la grange attenante d'un espace accessible aux PMR : mesure compensatoire, sanitaires, présentation de la forge (actuellement à la maison du terroir). La présentation des vestiges de l'ancien rempart présents dans la pièce attenante peut être envisagée. L'objectif est de regrouper les différentes fonctionnalités du musée afin d'en simplifier la gestion	
La maison	Le bâtiment, à l'exception des combles sera réhabilité en bureaux pour le musée et l'association (ce qui implique le tri et le transfert préalables des objets actuellement stockés). Il importe de conserver et de mettre en valeur les dispositions d'origines de ce bâtiment présentant une réelle valeur patrimoniale et qui sera associé de fait au musée, compris :	
	<i>réfection de la couverture et isolation des combles</i>	
	<i>réfection des enduits de façade</i>	
	<i>remplacement des menuiseries à l'identique</i>	
	<i>réfection des dispositions intérieures compris mises aux normes des installations techniques : électricité, téléphonie, chauffage.... le plafond de la salle d'apparat sera conservé.</i>	210,00 m ²
La Grange		
	Déplacement des machines présentes, dépose de la fosse septique et de l'escalier : l'étage inaccessible au public est desservi par l'escalier intérieur. Réfection du sol en calade.	48,00 m ²

REHABILITATION DU MUSEE		
Désignation	Descriptif	Surface
Parti général	La réhabilitation du musée s'inscrit dans un projet global à mener à plus ou moins long terme prenant en compte à la fois la question de la présentation des collections mais les questions liées à la mise en accessibilité, sécurité... Il est possible toutefois de proposer dans le présent programme de travaux, des opérations visant à la mise en valeur extérieure de cet édifice : réfection des façades, mise en peinture des menuiseries...	

Réhabilitation de la grange de la maison Dardant



SYNOPSIS DU MUSEE ET ORIENTATIONS DE PROGRAMMATION

Avant-propos

Ce chapitre relatif aux conditions possibles d'évolution et de développement du musée René Bauberot constitue une trame à dérouler selon les possibilités et volontés des partenaires concernés. Ces orientations seront amenées à être travaillées en détail au cours d'une étape de programmation qui est recommandée à l'issue de ce volet.

Nous avons recherché les possibilités de développement les plus adaptées et les plus valorisantes pour la collection du musée et la valeur patrimoniale qu'elles représentent.

Lors des étapes à venir de l'élaboration plus détaillée du programme du musée, de nombreux points seront à préciser et repositionner, en fonction notamment des accords de partenariats que le musée sera amené à valoriser.

3.9.1 Rappel des données relatives au musée

- un musée fondé en 1942, situé dans un ensemble d'édifices à valeur historique et patrimoniale peu valorisés
- un musée associatif privé dont les collections renferment plusieurs milliers d'objets
- un musée labellisé « Musée de France » depuis 2003, mais sans équipe de gestion professionnelle
- une collection d'une immense richesse dans les domaines de la préhistoire, de l'archéologie, de l'art sacré et de l'ethnologie avec un volet historique plus documentaire ; les collections ne sont pas toutes la propriété de l'association, certaines pièces sont en dépôt
- un musée très peu visité, n'ayant pas bénéficié de renouvellement depuis de longues années, une équipe qui ne dispose pas des moyens actuels d'organisation et de mises aux normes, malgré tous les efforts fournis par une équipe de bénévoles volontaires et motivés
- une commune qui exprime une volonté de faire évoluer cette situation, dans un projet patrimonial, culturel et touristique global.

Les bases de sa refonte

Dans le cadre du projet culturel et touristique que mène la commune de Châteauponsac, la question des liens et de la mutualisation est intégrée selon des principes qui ont été proposés lors de la première phase de cette étude.

Si de nombreuses fonctionnalités apparaissent comme pouvant être intégrées à ce projet global et associés par différents liens aux autres pôles que sont la médiathèque et l'Office de tourisme, certaines particularités demeurent concernant la musée et doivent à ce stade être prise en considération.

Outre son statut de musée privé et de « Musée de France » –induisant des contraintes inhérentes à ce statut -, le musée René Baubérot renferme des collections de très grande qualité, d'une valeur patrimoniale rare et incontestable –toutes ne sont pas propriété de l'association – qui va exiger des conditions de programmation particulières. Il faut toutefois à ce stade rappeler l'excellente gestion des collections, identifiées, inventoriées, situation qui contribuera sans conteste à l'organisation à venir du musée et aux liens entre partenaires (association, DRAC et commune de façon privilégiée).

Les bases de la refonte du musée ne vont pas proposer une nouvelle programmation détaillée, qui se fera dans un temps plus long, mais vont proposer un nouveau récit, de nouvelles logiques de visites et de découverte, des modes de compréhension plus adaptés aux publics actuels. C'est donc un concept général –porteur du « récit du musée » qui va être proposé, traduit par un synopsis général (avec des éventuelles variantes), puis une organisation en séquences plus détaillées, préfigurant un projet de préprogramme.

L'importance du musée et des collections, les contraintes actuelles, exigeront une organisation nouvelle par étape et dans le temps, plusieurs années pour ce type de musée en fonction des moyens mobilisables et notamment de l'équipe de compétences recrutées.

3.9.2 Le concept du musée, le récit raconté aux visiteurs

Actuellement, le concept du musée est un parcours linéaire chronologique, qui traduit l'offre intitulée « Musée René Baubérot, archéologie et ethnographie », à Châteauponsac. Ce concept de musée composé de collections archéologiques et ethnographiques traduit parfaitement ce type de musée structuré (ils se sont tous faits dans le temps) selon des approches historiques, éducatives, sociales, qui tiennent à la passion de collectionneurs.

Dans le cas du musée René Baubérot, s'agissant d'un enseignant et de ses « associés », c'est une démarche éducative qui a conditionné le parcours du musée et ses fondements scientifiques, ce qui est une grande aubaine pour l'approche actuelle, qui bénéficie déjà d'une crédibilité et de fondements référencés et valides. La poursuite de son œuvre par Paul Schweizter maintient cet axe de présentation.

70 ans plus tard, les approches ont d'évidence largement évolué. L'archéologie demeure un axe fort des collections du musée mais la notion d'ethnographie (évoquant une approche descriptive des collections) est un terme qui n'est plus en usage, on parle de plusieurs années de « musées de société », même l'ethnologie (évoquant une approche plus scientifique des collections) s'est estompée...et même si les travaux en muséologie de Georges-Henri Rivière demeurent une référence.

Les collections qui marquent le musée sont bien celles d'archéologie, elles doivent donc tenir une partie importante du récit proposé aux visiteurs, d'autant que ces collections constituent une vraie surprise à leur découverte, dans un territoire qui, à priori, n'est pas identifié comme figurant au titre des illustrations archéologiques les plus marquantes de France !

Les collections d'art sacré, d'une grande valeur patrimoniale, s'inscrivent elles dans une tradition limousine mieux identifiée. Quant aux autres collections, qui se veulent des reflets de différentes périodes de la société locale, parfois dans son lien avec l'histoire ou la sociologie, elles sont très difficiles à appréhender pour les publics actuels, étant dépourvues de dispositifs de médiation adaptés. Il est en effet essentiel de prendre en considération les publics, à qui sont destinées ces collections, ce type de musées étant paradoxalement souvent tournés vers les concepteurs, surtout s'ils ne sont pas des professionnels.

La situation actuelle (et sans doute depuis de nombreuses années) révèle un musée fait de passion et d'enthousiasme, de travail, de générosité, mais sans grande relation avec les attentes et les besoins des publics actuels, très éloignés de l'image des « groupes et cars de troisième âge » des années 1970-1990. La période actuelle ne peut se satisfaire de cette offre sans une refonte radicale de son fonctionnement, mais en veillant toutefois à concerner une partie de la nature et l'identité de ce musée, dans la droite ligne du personnage que fut René Baubérot, les membres de la Société Notre Terroir et quelques uns de ses successeurs.

Le concept du nouveau musée devra rester un musée d'histoire à forte vocation éducative, avec une rigueur scientifique affirmée.

Le concept de ce musée pourra être un lieu d'apprentissage et de découverte de l'Histoire, dans la grande tradition de l'éducation et la pédagogie (en lien avec la médiathèque), mais avec l'ouverture de l'offre muséographique vers tous les publics actuels, même si l'accent est mis sur les familles et les jeunes (en lien avec l'Office du tourisme).

Aujourd'hui, ce concept est en quelque sorte mis en œuvre mais le temps a été figé pour ce qui concerne la scénographie et les dispositifs de médiation, ce qui a provoqué une sorte de rupture entre le musée et ses publics.

La proposition muséale de Châteauponsac doit à présent s'inscrire dans une offre patrimoniale, culturelle et touristique qui anticipe même sur la période d'ouverture du nouveau musée au sein du nouveau pôle de la commune, c'est-à-dire au plus tôt en 2015...

Compte tenu du rôle joué par la fonction enseignante des fondateurs et mainteneurs de la fonction muséale de l'institution René Baubérot, compte tenu de l'évocation de certains de ces personnages dans le musée actuel (nom de salles dédiées), compte tenu des vocations du futur pôle de la commune de Châteauponsac et notamment l'implantation de la médiathèque, lieu de culture et d'apprentissage, le musée « nouveau » pourrait rendre hommage aux savoirs et aux personnages qui les ont défendus.

Il est donc proposé de structurer le nouveau musée autour d'un concept de « Livre d'Histoire » de Châteauponsac, partant de la préhistoire à nos jours, permettant de découvrir et comprendre le territoire, selon des approches correspondantes aux publics actuels et même avec une anticipation sur les années à venir.

Dans cet esprit et dans le respect de l'Histoire, du temps qui passe, les personnalités ayant fait le musée pourraient porter son récit par évocation ; cette option conceptuelle permettrait de maintenir certaines parties et présentations du musée dans leur état d'origine mais en les expliquant et en les enrichissant de dispositifs actuels de médiation.

Les seules réserves à ces évolutions concerneront les conditions de conservation préventive, à savoir le contrôle et les vérifications en matière de maintien des collections (conditions climatiques, bactériologiques, normes actuelles pour les matériaux...).

Les nouvelles conditions de visite se feraient ainsi sous la conduite des « enseignants(tes) et éducateurs (trices) parmi lesquels seront mis en exergue et en scène : René Baubérot, Paul Schweitzer, Louis Timbal et les autres moins connus (Léon Guillemot, René Laurencier, Irène Fougeras, Jeanne Brissaud, Pierre Marsaudon, Jean Laville, Madeleine Fabre, Emmanuel Malbay, Pierre Vidal, Arthur Guimbard)

Des personnalités comme Maurice Robert (ethnologue, spécialiste du Limousin) et d'autres (M. Georges Meriguet, ancien président du musée) pourraient aussi être sollicitées pour actualiser le concept de la visite, jusqu'aux plus jeunes enseignants en formation à l'IUFM par exemple.

3.9.3 Le synopsis général

Pour mémoire :

Les **17 salles** présentent sur 3 étages, un champ chronologique large : outre des collections archéologiques (salles préhistoriques et gallo-romaines), elles abritent un fonds ethnographique important pour le Limousin (évoquant de la vie quotidienne principalement au XIX^e siècle, du monde agricole, des métiers d'autrefois) et permettent au travers de ces collections de découvrir notamment le domaine des « arts du quotidien » et des traditions populaires.

- 6 salles présentent les collections archéologiques antique et médiévale et les collections d'art sacré (appartenant à la commune et mises en dépôt)
- Des salles présentent les collections ethnographiques : modes de vie et savoir-faire
- Des salles présentent des témoins de l'histoire de Chateauponsac : documents et cartes postales

Préalables :

- le musée est localisé dans un **édifice historique**, un ancien prieuré du 14^{ème}, protégé au titre des MH. La présentation des collections devra aussi tenir compte du caractère historique de l'édifice (morphologie du bâti, anciennes fonctions comme la cuisine, escalier d'honneur, cave...) qui renverront sur d'autres édifices et collections, notamment **l'église Saint-Thyrse** et **Notre-Dame de Toute Bonté**, mais aussi la **Porte Peyrine** et la **Maison Dardant**
- Certaines **modifications** dans la visite vont être imposées par la mise aux normes du musée et notamment la **défense incendie**, le nouveau parcours doit en tenir compte. Il s'agit particulièrement du 3^{ème} niveau qui ne peut plus être ouvert aux visiteurs, sous réserve de travaux importants, mais l'accès n'en sera pas interdit pour le personnel. Sa destination pourra donc être revue en ce sens.
- Les modifications préconisées pour **l'entrée** dans le musée et les sens de circulation devront également être intégrées au projet.
- Une autre contrainte devra être prise en considération, c'est **l'impossibilité d'accéder aux niveaux supérieurs** pour les personnes à mobilité réduite ; une offre de substitution devra être proposée à ces personnes. Des possibilités notamment à l'aide de média, seront envisageables.
- pour mémoire : Le musée est doté d'un service éducatif assuré par un enseignant d'histoire. Le programme pédagogique du musée axé sur les "Arts du quotidien" entre dans les six grands domaines de l'histoire des arts définis par le Bulletin Officiel n° 32 du 28 Août 2008 du ministère de l'Education nationale.

Que devra traduire le synopsis de la visite du musée ?

Le concept d'un musée dédié à la découverte « éducative » d'hier et d'aujourd'hui devra trouver une traduction dans le synopsis, c'est-à-dire que toute l'organisation du nouveau musée, le parcours proposé, les offres de découvertes, les visites et animations, les liens avec les partenaires locaux et extérieurs, la charte graphique et visuelle, la ligne de communication, etc., devront contribuer à raconter l'histoire de ces enseignants ou autres « passeurs » passionnés qui ont voulu transmettre des connaissances à tous et aux jeunes en particulier.

Les enseignants (notamment René Baubérot et Louis Timbal, plus connus en France dans les milieux scientifiques) ont largement contribué à « insuffler un esprit » dans ce musée, qui doit se transcrire dans le synopsis. L'offre doit donc se configurer comme un livre d'Histoire et d'histoires, ouvert pour des jeunes et des publics d'aujourd'hui. Le fond demeure le même mais la forme change radicalement, tout en préservant l'œuvre de ces passionnés de connaissances et de transmission.

Avant propos : dans toutes les configurations proposées, une chronologie historique sera mise à disposition des visiteurs sous une forme à définir mais présente dans toutes les salles, de manière à ce que le visiteur se repère constamment dans son parcours.

SYNOPSIS GENERAL				
ACCUEIL GENERAL DU MUSEE ET MODE D'EMPLOI				
<p><u>Histoire et mémoire des lieux</u> : le prieuré bénédictin du 14^{ème}, la Maison Dardant, la Porte Peyrine, les anciennes fortifications + l'église Saint-Martin (propriété de l'association depuis 1992)</p> <p><u>Propositions des modes de visite</u></p>				
PROPOS INTRODUCTIFS : LE CONCEPT DU MUSEE				
<p><u>Un livre d'Histoire</u> de Châteauponsac et des histoires de ceux qui l'ont constitué : un musée éducatif qui explique que cette discipline est <u>une science humaine</u> qui raconte comment on « apprend » l'Histoire et ce qu'elle permet de découvrir, d'interpréter (notion de questionnement) et de comprendre</p> <p>Des modes de lecture différents des livres sont ici proposés et tout particulièrement des objets d'une collection muséale, rassemblés et étudiés par <u>des personnes qui ont fondé ce musée en 1943</u>, l'ont enrichi et continuent à le faire vivre aujourd'hui</p> <p>Les différentes thématiques vont être traitées dans une logique historique (plusieurs options, voir en suivant) mais elles seront toutes présentées par des « personnages » d'hier et d'aujourd'hui sous une forme de « leçons » de géographie historique, d'histoire, d'histoire de l'art et d'architecture, d'archéologie d'ethnologie et autres disciplines</p>				
PREHISTOIRE ET ARCHEOLOGIE	MOYEN AGE	PERIODE MODERNE ET REVOLUTION	19 ^{EME} SIECLE	20 ^{EME} SIECLE
MINERALOGIE LOCALE ET RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE MINERALOGIE D'AILLEURS	ARCHITECTURE : SOUTERRAINS, CAVES DES 11 ^{EME} ET 12 ^{EME}	15 ^{EME} A LA FIN DU 18 ^{EME} : PERSONNAGES AVEC BLASONS ET SCEAUX, DOCUMENTS	LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN BOURG DE LA BASSE MARCHE EN LIMOUSIN : GENERALITES	LES EVOLUTIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE (MEME THEMES QUE LE 19 ^{EME})
PREHISTOIRE	EDIFICES RELIGIEUX ET ART SACRE	REVOLUTION	ILLUSTRATIONS DE CETTE VIE QUOTIDIENNE : QUELQUES SINGULARIETS ET RICHESSES	LES TRACES DE L'EXODE RURAL ET DES DEUX GUERRES
ARCHEOLOGIE : GAULE ROMAINE / COLLECTION LAPIDAIRE (?)	COLLECTION LAPIDAIRE (?)			
EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET EVENEMENTS –AVEC LA MEDIATHEQUE TOUT PARTICULIEREMENT				
DECOUVERTES SUR LE TERRITOIRE EN LIEN AVEC L'OFFICE DE TOURISME ET AUTRES PARTENAIRES : 21 ^{EME} SIECLE				

Ce **synopsis général** a pour vocation de structurer un récit de visite et de proposer une découverte cohérente et logique, il peut toutefois revêtir plusieurs formes dans sa traduction.

D'une part, il est important de tenir compte des **fonctions du musée et du pôle culturel et touristique global** qui compose le projet de la commune de Châteauponsac et ses partenaires. Ainsi, ne sont pas décrites ici en détail les fonctionnalités mutualisées comme l'accueil, la billetterie, les offres connexes (auditorium, salles d'expositions temporaires, salle hors sac, services de confort...).

Il est toutefois de la plus grande importance pour la vie et le développement du musée de maintenir des liens forts tant avec la médiathèque que l'Office du tourisme, de manière à assurer l'attractivité du musée, son renouvellement, et le maintien des liens avec une politique culturelle, éducative (écoles, collèges) et touristique, c'est à dire avec des visiteurs.

S'il faut rappeler que d'une part le musée est actuellement une structure privée associative, que les édifices accueillant les collections présentent des contraintes importantes (MH, ERP, accessibilité...) et que l'équipe n'est pas composée de professionnels à ce jour, des options sont possibles pour répondre aux exigences d'une musée d'aujourd'hui, jusqu'à une évolution d'un statut de propriété des collections du musée.

Tous ces points devront être étudiés dans le cadre de l'étude de programmation du musée et du développement du PSC plus généralement.

Plusieurs scénarios sont proposés en suivant, destinés à définir des organisations de parcours différents mais dans la même logique de propos.

PROPOSITION SYNOPSIS N°1.

Chronologie comme fil rouge du parcours –ouverture du livre d'Histoire et des histoires –

Le parcours de visite du musée se fait en suivant un récit historique (la grande Histoire), au cours duquel on rencontre des personnages ayant compté dans ses « petites histoires » de la constitution du musée.

PROPOSITION SYNOPSIS N°2.

Chronologie inversée – découverte de Chateauponsac et son territoire aujourd'hui, puis remontée dans le temps

Le visiteur entre dans le musée par la période actuelle et remonte le temps selon les mêmes principes de visite.

PROPOSITION SYNOPSIS N°3.

Une visite proposée par les « éducateurs-concepteurs » : c'est une visite qui n'est pas nécessairement liée à la seule chronologie.

Le déroulé de la visite peut se faire selon une autre organisation (par exemple, la journée d'une famille au 19^{ème}, un cours d'archéologie en 1960, la découverte de la ville et la campagne...) que le programme sera en mesure de définir, ou simplement selon des options que l'association et ses partenaires pourront proposer.

Quel que soit le scénario retenu, il s'agira toujours de restituer cette idée de l'enseignement et de la transmission des savoirs.

2.4 Organisation des séquences du parcours muséal

Nota bene : la notion de « séquences » ne représente pas nécessairement des salles du musée mais des étapes dans le parcours de découverte. Il est important de rappeler que certaines séquences qui figurent actuellement dans des salles précises pourront être maintenues pour des raisons de préservation des collections ou de besoins d'espaces ou de logique de restitution de l'histoire du musée au fil du temps. Ces options seront définies au moment de la programmation du musée.

Rappel des séquences actuelles :

- la préhistoire (réalisée avec l'aide du CNRS)
- la Gaule romaine : sépultures (dont celle de Bussière-Etable), vie quotidienne, échanges (céramiques) : nombreuses références scientifiques
- l'habitat médiéval
- l'art sacré et le patrimoine religieux : croix de chemin, ossuaires,
- vie en Basse Marche et Limousin : vie quotidienne (économie domestique, mobilier), agriculture, habillement des sociétés rurales et des sociétés bourgeoises de différentes périodes (19^{ème} et 20^{ème}), ateliers de couture, de photographie, de différents métiers artisanaux
- compagnonnage
- documents historiques : sceaux, Révolution, Guerre de 14-18, documents familiaux...
- minéralogie
- collection lapidaire : borne milliaire, linteau, blasons...
- meules et mesures...
- + Maison du terroir et la grange dédiée aux expositions artisanales

Le projet de parcours du musée sera organisé en 12 séquences comprenant :

1. ACCUEIL
2. INTRODUCTION ET CONCEPT
3. MODE DE VISITE : DISPOSITIFS GENERAUX
4. TEMPS 1. (Premier temps historique des suivants)
5. TEMPS 2.
6. TEMPS 3.
7. TEMPS 4.
8. TEMPS 5.
9. TEMPS 6.
10. EXPOSITIONS TEMPORAIRES
11. SALLE ANIMATION
12. SERVICES EN LIEN AVEC AUTRES COMPOSANTES DU POLE.

1. ACCUEIL : présentation du musée

L'accueil du musée doit ou peut être différencié de l'accueil général du nouveau pôle qui assurera notamment la billetterie, la boutique, les offres générales et les dispositifs média des visites (audioguides, jeux parcours...).

A ce jour, le caractère privé de l'association impose de mettre en œuvre un projet de développement qui sera en mesure de régler ou de simplifier ces questions de fonctionnalités et de gestion.

Dans le cas d'une persistance privée, des problèmes se poseront au regard des différents statuts, sauf conventions appropriées étudiées par des services et personnes compétentes dans ces domaines.

Toutefois, l'ambition du projet et son ampleur, même s'il se faut dans le temps, interroge dès à présent des investissements publics en faveur d'une association de droit privé.

L'accueil du musée sera dématérialisé, et proposera une présentation générale du musée, son historique, son concept et sa forme. Il pourra par exemple se présenter sous la forme d'un court audiovisuel ou d'un dispositif sonore (évoquant d'un texte fondateur de René Bauberot) et d'un texte...Ce dispositif sera défini par la scénographie.

2. INTRODUCTION ET CONCEPT

L'évocation du personnage de René Bauberot ou au contraire d'un jeune actuel (par exemple un élève du collège de Chateauponsac) sera l'occasion de présenter le concept du musée, à savoir le croisement d'un « livre d'Histoire » avec un livre des histoires, évocation de la vie et de l'œuvre des personnes qui ont fait et continuent à faire que ce musée existe et vive.

On y expliquera aux visiteurs que ce musée n'est pas seulement une leçon d'histoire « à l'ancienne » (ce qui rebuterait de nombreux publics) mais une **collection qui raconte des histoires**, d'une part la discipline historique comme science humaine, base de nombreux savoirs, d'autre part celles des histoires humaines, passionnées, qui ont réuni ces objets et documents pour témoigner de temps passés.

Les visiteurs ne seront ainsi pas surpris de découvrir des salles et scénographies qui n'auront que peu bougé depuis leur conception mais toutes les présentations seront remises dans un contexte d'aujourd'hui. A titre d'exemple, les livres d'histoire des périodes 1940-1970 pourront être présentés dans des supports de médiation.

Le plus important est de donner aux visiteurs le message qui consiste à **mieux comprendre ce territoire** et sa vie passée et actuelle en découvrant son histoire et celles de certains de ses habitants, ou de personnages ayant œuvré à la découverte et la compréhension d'une région au passé très riche mais bien peu connu.

Pour chaque séquence, un personnage clé sera identifié et/ou évoqué ; c'est ce personnage d'hier ou d'aujourd'hui qui « enseigne l'Histoire » et raconte son histoire ou ses histoires. Il pose les problématiques de chaque période historique, les manières d'interroger les témoignages des scientifiques et les collections (comme la céramique pour les archéologues), le personnage sera évoqué au travers de ses travaux ou de ses passions.

Par exemple, pour l'introduction générale, personnage clé : Louis Timbal qui présentera la « géographie historique du territoire »

3. MODE DE VISITE : DISPOSITIFS GENERAUX

Selon le synopsis retenu, le principe de la visite sera présentée aux visiteurs ou rappelée car celle-ci aura été déjà rapidement décrite à la billetterie. Des codes (couleurs, pictogrammes, personnages, etc.) permettront aux visiteurs de disposer du mode d'emploi du musée, qui pourra aller du guide de visite papier à l'audioguide en passant par des supports éducatifs (fait avec l'Education nationale) ou ludiques (jeux pour scolaires et jeux pour familles n'ayant pas préparé la visite).

Une **visite substitutive** sera proposée aux personnes à mobilité réduite : film des salles à 360° avec commentaires au choix.

Les 6 séquences suivantes seront organisées selon des logiques chronologique (ou inversée) de manière à rester en conformité avec le « livre d'Histoire » mais des supports de médiation seront introduits dans la visite actuelle.

Des salles seront profondément modifiées, pour des raisons de compréhension et de qualité de présentation, ainsi que de conservation préventive, mais d'autres salles gagneront à rester « le musée du musée », en étant simplement contextualisées (dates, informations pédagogiques...) et actualisées (éclairage, supports de médiation, visibilité...).

4. TEMPS 1. (*Premier temps historique des suivants*)

Préhistoire et période antique gallo-romaine – dont les découvertes remarquables du site de Bussière-Etable

Ces 2 périodes ont été et sont encore étudiées par des scientifiques de haut niveau notamment les archéologues, en lien avec des institutions de renom (CNRS, Musée de Saint-Germain en Laye où se trouvent des collections majeures, SRA)

La question du lapidaire concerne cette période : borne milliaire

Personnage clé : René Baubérot

5. TEMPS 2.

Moyen âge

Société civile et société religieuse : en lien étroit avec les collections d'art sacré (croix de chemin, ossuaires, statues, et l'organisation spatiale et architecturale (par exemple la cuisine du prieuré)

La question du lapidaire concerne aussi cette période : manteau de cheminée, linteau de pierre, corbeaux de pierre

Personnage clé : à définir

6. TEMPS 3.

Période moderne (15^{ème}-18^{ème}) et Révolution

Rampe de l'escalier d'honneur, boiseries

-emblèmes maçonniques, documents

-chefs-d'œuvre de compagnons

-les nombreux documents pourraient être complétés par des objets (peu nombreux) et présentés en fac-similés, les documents originaux ne pouvant, pour des raisons de conservation préventive, être maintenus dans ces conditions climatiques.

Personnage clé : à définir

7. TEMPS 4.

19^{ème} siècle (différencier les salles de culture domestique rurale des salles de culture bourgeoise et urbaine)

Evocation de la vie quotidienne :

- intérieur limousin
- atelier de couturière (dont manteau de Pierre Poiret)
- salles traitant de l'économie rustique : métiers divers
- salle des meules

Personnage clé : à définir Paul Schweitzer ?

8. TEMPS 5.

20^{ème} siècle

- atelier de photographe (entre 2 siècles)
- guerre de 14-18
- compagnons
- chambre d'enfant

Personnage clé : à définir

9. TEMPS 6.

21^{ème} siècle

Une actualisation des thématiques traitées dans les autres salles, notamment pour ce qui concerne la vie quotidienne pourrait être proposée, soit sous forme de vitrines d'objets (quelques uns se trouvent dans les réserves), soit sous forme de films, photos, documentaires...

Personnage clé : l'équipe actuelle ?

Les détails précis de cette organisation seront définis dans le PSC du musée complété par une étude de programmation détaillée, le PSC ne prenant pas en considération véritablement les préconisations en direction de la scénographie et des aménagements architecturaux du musée. Un travail devra être mené pour collecter des informations sur les « noms » des personnes citées ou honorées dans le musée, ce sont ces histoires qui vont aussi conduire les visiteurs. La question de la conservation préventive devra être en permanence être prise en considération, comme la mutualisation recherchée avec la médiathèque et l'Office de Tourisme.

10. EXPOSITIONS TEMPORAIRES

La question des expositions temporaires pourrait être traitée en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, la médiathèque et les principaux partenaires, de manière à proposer une offre qui conviennent au plus grand nombre, habitants et visiteurs et surtout qui permette de mobiliser les énergies et moyens au profit de tous les acteurs.

Les thématiques des expositions seront d'évidence en lien avec les potentiels des collections et des réserves du musée mais les autres partenaires pourront aussi être force de propositions, notamment pour des événements particuliers comme le thème des Journées du Patrimoine, une commémoration, un sujet mis en exergue sur le territoire notamment sur les thématiques consacrées aux savoir-faire, des demandes (par exemple des randonneurs ou pour des visites guidées...) ou plus largement en intégrant des opérations avec d'autres sites et musées du Limousin.

La question de la Maison du terroir se pose ici, dans la mesure où elle assure actuellement la fonction de lieu d'expositions temporaires. Outre que cet édifice n'est pas aux normes ERP et accessibilité, il n'est pas davantage aux normes pour accueillir des expositions d'un musée de France. En effet, les contraintes d'une collection labellisée Musée de France s'appliquent lors de toutes les utilisations des collections et documents.

Il sera donc indispensable dans la refonte des espaces actuels et dans les nouveaux aménagements de poser clairement la question des expositions temporaires qui pourront revêtir plusieurs formes mais qui devront toutes être conformes aux normes de conservation préventive ; cette contrainte permettra d'assurer la bonne conservation des objets, leur sécurité et de plus elle permettra de répondre aux demandes ou mêmes aux exigences d'autres structures muséales (Musée de France voire Musées Nationaux comme celui de Saint-Germain-en-Laye) avec lesquelles le musée nouera des partenariats.

Un autre traitement possible des expositions temporaires pourrait prendre le caractère d'expositions incluses dans le parcours muséal permanent : des objets extraits des collections permanentes [cette option permettrait de modifier légèrement des présentations scénographiques] ou des réserves ou encore prêtés à cette occasion par d'autres musées, des photos, des films, pour être exposées selon un récit, un propos, un message, une thématique précise déroulés dans toutes les pièces ou certaines salles.

Ce traitement présente l'avantage d'alléger les coûts des expositions temporaires lourdes en investissement intellectuel (dimension réduite induit moins de recherches) et matériel (scénographie, graphisme, catalogue, communication, éventuellement transport et assurance), tout en redynamisant la présentation permanente que les visiteurs auront plaisir à redécouvrir chaque année avec des modifications et de nouveaux objets.

Cette option n'exclue pas de programmer des expositions temporaires telles que décrites précédemment, tenant compte du fait que les visiteurs ont aujourd'hui de très hautes exigences qualitatives en matière de contenus et scénographies d'expositions, ce sont celles-ci qui attirent les visiteurs : objets, iconographies, textes, traductions, dispositifs multimédia facilitant notamment les accès aux handicaps, dispositifs pédagogiques et ludiques, attractivité spécifique pour les familles (parentes et surtout grands parents dans ce type de musées). Ces formes d'expositions demandent des investissements importants mais peuvent durer plus longtemps (une année si les objets et documents le permettent au regard de la conservation préventive) et surtout être promus et relayés, enrichis et animés par une médiathèque et un office de tourisme voisins.

Enfin, il serait opportun de prévoir que les espaces dédiés aux expositions temporaires soient en lien avec les réserves et le musée de manière à limiter les manutentions et transferts et que ces espaces soient également en lien avec un espace de déchargement en cas d'accueil ou de transfert d'expositions, ceci pouvant être fait en lien étroit avec la médiathèque dans la mesure où le nombre d'expositions sera assez limité dans l'année.

Synthèse :

- lier expositions temporaires du musée avec OT et médiathèque : les expositions pourront constituer des offres tout à fait opportunes pour l'OT durant les périodes de vacances mais également durant des fins de semaines
- éviter de séparer les espaces du musée et les réserves (inaccessibles aux publics) des espaces d'expositions temporaires
- appliquer aux salles d'expositions les normes de conservation préventive appliquées aux musées : température, hygrométrie, éclairage, etc. en ce sens, les modes de chauffage et de ventilation devront en tenir compte
- associer le quai de chargement de la médiathèque à celui du musée.

Note : pour ce qui concerne les conditions d'organisations des salles d'expositions, des réserves et autres espaces, des conseils pourront être obtenus auprès de l'architecte conseil de la Direction des Musées de France via la DRAC Limousin, conseiller aux musées. Des aides peuvent être obtenues.

La question des réserves a été évoquée dans le premier rapport d'étude. A l'heure actuelle, et sous réserves de vérifications détaillées, les « objets » stockés par l'association ne constituent pas véritablement de réserves muséographiques.

Toutefois, un tri devra être réalisé dans les stocks et des réserves doivent être prévues pour alléger les salles d'expositions actuelles et prévoir des entrées d'objets sur les volets et les périodes manquants (par exemple des objets du 20^{ème} siècle), sans parler de la politique d'acquisition qui est propre à chaque musée.

Les réserves devront être conformes aux normes des musées et en lien direct avec les salles d'expositions. Les réserves ne sont accessibles qu'aux responsables du musée.

La question de la conformité des réserves (DMF Musée de France) devra donc être intégrée dans la programmation générale du musée.

Un « atelier » ?

Aujourd'hui, les espaces de stockage d'objets en attente d'être triés et traités posent certaines questions qu'il convient de ne pas occulter. En premier lieu, les collections en attente et les collections entrées dans l'inventaire du musée n'ont pas le même statut. Or, si des objets méritent attention, étude, restauration ou traitement avant d'intégrer les collections du musée (exposés ou mis en réserve pour de futures expositions), d'autres objets ne « méritent » pas le même intérêt, sans toutefois démeriter au niveau de leur statut d'objets témoins, voire d'objets « décalés », porteurs de sens d'une époque, d'un phénomène (comme le bricolage ou le détournement). Ces questions se posent de façon récurrente pour ce qui concerne les objets restaurés par des passionnés associatifs mais qui n'ont plus de caractère muséal, car trop remis à neuf, parfois même profondément modifiés.

Une des solutions à envisager dans l'avenir (même si le sujet n'est pas d'actualité à ce jour) pour le musée René Baubérot pourrait être outre la création-évolution d'une « **Association des amis du musée** » qui permettrait de poser la question de l'évolution du statut du musée actuel et son passage au statut de collection publique et le maintien de l'engagement des membres de l'association dans la vie du musée. Une des fonctions que l'association pourrait avoir et se faire reconnaître, pourrait être la création d'un atelier du musée qui aurait en charge d'une part de la petite restauration (sous contrôle du responsable des collections), d'autre part une participation à la vie du musée (recherche, pédagogie...) au travers d'actions internes et en direction des publics. La différence avec la situation actuelle serait une gestion professionnelle du musée, tout particulièrement tout ce qui relève de la gestion des collections.

L'association qui est propriétaire de la **l'ancienne chapelle Saint-Martin** pourrait trouver là un espace de travail et d'animation en lien direct avec le musée qui serait le lieu de valorisation de leur travaux. Le **volet éducatif du concept du musée** devra prendre en considération le volet transmission des savoirs, des connaissances et des savoir-faire des membres de l'association du musée en lien avec d'autres générations.

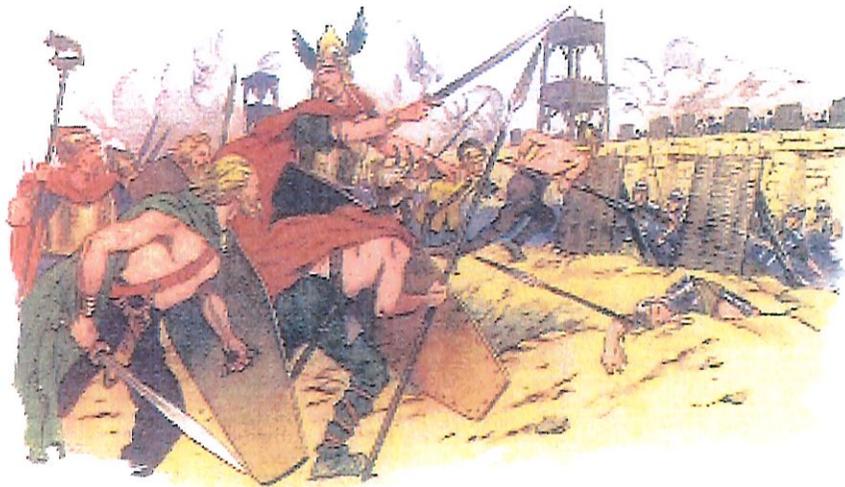
Une association des amis du musée en même temps que son évolution pourrait également contribuer à son évolution, au recrutement de nouveaux membres, particulièrement des enseignants, animateurs et éducateurs à la retraite. Le musée maintiendrait ainsi un volet social et éducatif qu'il a toujours défendu et l'association faciliterait également les dons, les legs, et le mécénat (question de la reconnaissance de l'utilité publique)

11. SALLE ANIMATION ET ATELIERS

Ces espaces de services et d'offres pourront aussi être liés au fonctionnement de la médiathèque et dans une moindre mesure de l'OT (sauf animations spécifiques, événementiels) et en collaboration avec les thématiques des expositions temporaires : ateliers pédagogiques, films, conférences, stages, ateliers de loisirs...

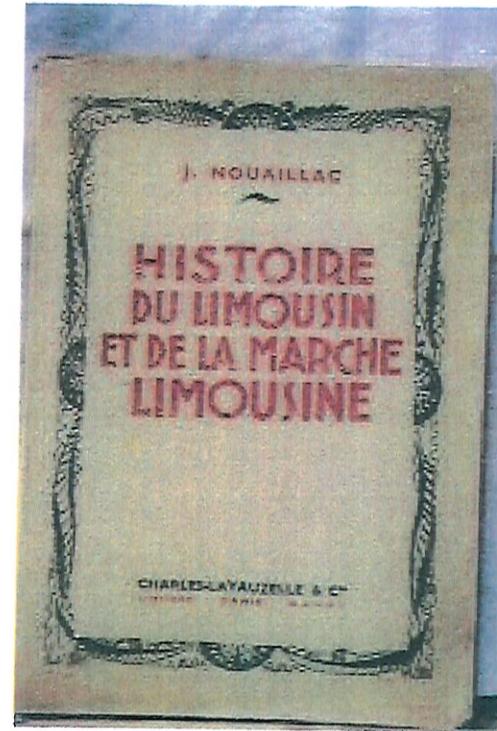
Il faudra distinguer les dispositifs de médiation à mettre en place dans le musée, notamment pour les salles qui ne changeront pas beaucoup (audioguides, livrets de visite, audiovisuels et dispositifs sonores, signalétique...) des ateliers pédagogiques et de loisirs. Une salle dédiée aux animations en général (y compris salle hors sac) serait à prévoir avec tous les équipements nécessaires.

La notion de mutualisation prendrait ainsi tout son sens sans omettre les plans de communication et la promotion commune.



Victoire de Vercingétorix à Gergovia.

1. Que voyez-vous au milieu de l'image ? Un grand soldat - Vercingétorix. Autour de lui : des Gaulois. Ils font un camp. — 2. Décrivez Vercingétorix et son village. Son casque de bronzes à aigles d'oiseaux. Qu'il est sur les carreaux des soldats ! Son vêtement. Sa cuirasse. Les tentes des soldats. Leur pain blanc et leur eau. — 3. Armes : que tient Vercingétorix dans sa main droite (épée de fer). Et les autres (épées, javalots, javalots à gauche, javalots avec arbalètes, un javalot). — 4. Que fait Vercingétorix ? Les soldats combattent-ils en ordre ? Leur plan stratégique avec l'ennemi. — 5. Qui est l'ennemi ? Les soldats romains. Leur casque, leurs javalots de défense. — 6. Vercingétorix et son armée défont Gergovia (voir carte p. 32) en Auvergne. Grande victoire de la résistance gauloise.



12. SERVICES EN LIEN AVEC AUTRES COMPOSANTES DU POLE

Salle des minéraux : cette collection n'est qu'en partie liée au territoire et pourrait de fait revêtir un autre statut. Les sujets liés à la minéralogie et au sous-sol (cf. Bessines) pourraient être traités en lien étroit avec l'OT et la médiathèque, jusqu'à être présentées dans les endroits mutualisés du projet.

Services d'accueil et d'informations : billetterie, boutique, réservations pour les visites et les offres du musée

3.10 Tableau des surfaces

CREATION D'UNE EXTENSION POUR LA REALISATION DE LA MEDIATHEQUE ET RESERVES MUSÉE	
Sous sol : Aménagement de réserves, garage bibliobus, local informatique, locaux techniques chaufferie et circulations	205 m2
Rez de chaussée : Aménagement de hall, bureaux, espace de travail, espace multimédia, secteur adulte, secteur jeunes, sanitaires, circulations	320 m2
salle de réunion, salles de repos, sanitaires	80 m2
Auditorium	80 m2
Sous-total 1	605 m2
REHABILITATION DE LA MAISON DU TERROIR EN OFFICE DU TOURISME	
Bureaux, boutique, accueil, sanitaires, salle de personnel et salle de réunion	106 m2
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations,	27 m2
Création espace de présentation du terroir	35 m2
Sous-total 2	168 m2
CREATION GRAND HALL	
Création Grand hall avec sanitaires et ascenseur	60 m2
Sous-total 3	60 m2
REHABILITATION DE LA GRANGE EN SALLES D'EXPOSITION ET DE TRAVAIL	
Salle d'exposition	74 m2
WC et office	16 m2
Espace de stockage	11 m2
Salles de travail	104 m2
Sous-total 4	205 m2
REHABILITATION DE LA MAISON DARDANT	
GRANGE	
Présentation de la forge, mesure compensatoire PMR	48 m2
Aménagement de sanitaires PMR	
BUREAUX POUR MUSEE ET ASSOCIATION	
R1 : Restauration du plafond de la salle d'apparat	210 m2
Réaménagement intérieur pour bureaux, salles de réunion et WC	
Sous-total 5	258 m2
TOTAL	1 296 m2

USPTALIE Consultants / Guelle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013

3.11 Estimatif du montant des investissements

CREATION D'UNE EXTENSION POUR LA REALISATION DE LA MEDIATHEQUE

Surveillance archéologique des terrassements			
Sous sol : Aménagement de réserves, garage bibliobus, local informatique, locaux techniques chaufferie et circulations	205 m2		
Rez de chaussée : Aménagement de hall, bureaux, espace de travail, espace multimédia, secteur adulte, secteur jeunes, sanitaires, circulations			
salle de réunion, salles de repos, sanitaires	320 m2		
Auditorium	80 m2		
Mobilier pour médiathèque			
Parking	330 m2		1 504 000,00

REHABILITATION DE LA MAISON DU TERROIR EN OFFICE DU TOURISME

Réfection de la couverture			
Réfection des enduits en façade			
Consolidations ponctuelles			
Remplacement des Menuiseries extérieures		102 000,00	
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, menuiseries intérieures, chauffage, plomberie, électricité et peinture pour bureaux, boutique, accueil, sanitaires, salle de personnel et salle de réunion	106 m2		
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, électricité et peinture pour espace de stockage	27 m2		
Restauration de la cage d'escalier			
Banque d'accueil			
Mobilier			216 000,00
Création espace de présentation du terroir	35 m2		
		63 000,00	
			381 000,00

CREATION GRAND HALL

Création Grand hall avec sanitaires et ascenseur	60 m2	132 000,00
--	-------	------------

REHABILITATION DE LA GRANGE EN SALLES D'EXPOSITION ET DE TRAVAIL

Renforcement de la charpente		
Réfection de la couverture		
Réfection des enduits en façade		
Consolidations ponctuelles		
Valorisation de la façade principale par traitement contemporain		127 000,00

Restauration de la calade au sol du RDC		
Réfection du plancher de l'étage		
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, menuiseries intérieures, chauffage, électricité et peinture pour salle d'exposition	74 m2	
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, menuiseries intérieures, chauffage, plomberie, électricité et peinture pour WC et office	16 m2	
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, électricité et peinture pour espace de stockage	11 m2	
Elévateur extérieur		
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, menuiseries intérieures, chauffage, électricité et peinture pour salle de travail	104 m2	

271 000,00

398 000,00

REHABILITATION DE LA GRANGE DE LA MAISON DARDANT

Réfection de la couverture			
Réfection des enduits en façade			
Consolidations ponctuelles			
Menuiseries extérieures			56 000,00
Déplacement des machines, dépose de la fosse septique et de l'escalier			
Restauration de la calade au sol du RDC			
Restauration des parements intérieurs et de la charpente apparente			
Présentation de la forge			
Aménagement de sanitaires PMR			
Electricité, chauffage et écran vidéo	48 m2		
		65 000,00	
		<hr/>	121 000,00

REHABILITATION DE LA MAISON DARDANT EN BUREAUX POUR MUSEE ET ASSOCIATION

Réfection de la couverture			
Réfection des enduits en façade			
Consolidations ponctuelles			
Remplacement des menuiseries extérieures			91 000,00
Restauration de la calade au sol du RDC			
Restauration du plafond de la salle d'apparat			
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, menuiseries intérieures, chauffage, plomberie, électricité et peinture pour bureaux, salles de réunion et WC			
	210 m2		
Réaménagement intérieur compris isolation, traitement des plafonds et élévations, sols, menuiseries intérieures, chauffage, électricité et peinture pour circulations et escalier			
		284 000,00	
		<hr/>	375 000,00

MISE EN VALEUR EXTERIEURE DU MUSEE			
Réfection des enduits en façade			
Consolidations ponctuelles			127 000,00
Mise en peinture des menuiseries extérieures			
			105 000,00
REQUALIFICATION DE LA RIVE URBAINE EN THEATRE DE VERDURE			
AMENAGEMENT GRAND PARVIS ARBORE			
Aménagement de revêtement de sol, plantation et éclairage			342 000,00
	plus value option fontaine	80 000,00	
RESTAURATION PARVIS EN PAVAGE EXISTANT			
Restauration de sol et éclairage			45 000,00
PARVIS A CRÉER			52 000,00
CREATION DE VOIE PIETONNE ENTRE GRANGES ET LE LONG DU THEATRE DE VERDURE			
Aménagement de revêtement de sol et éclairage			
Démolition des appentis Nord			
Reprise d'escalier extérieur et requalification des abords avec végétalisation et garde corps			39 000,00
TOTAL HT TRAVAUX			3 621 000,00
HONORAIRES DE MAITRISE D'ŒUVRE ET OPC			
HONORAIRES BUREAU DE CONTRÔLE AMO ET SPS			
ETUDE DE SOL PUBLICATIONS REPROGRAPHIES			
HAUSSES ET ALEAS			
	PREVISION	23%	832 830,00
TOTAL HT			4 453 830,00
TVA 20%			890 766,00
TOTAL TOUTES DEPENSES CONFONDUES			5 344 596,00
valeur Novembre 2013			

4 L'ORGANISATION GÉNÉRALE

4.1 La maîtrise d'ouvrage des opérations

La médiathèque et l'office de tourisme

L'emprise foncière des espaces à traiter ainsi que l'ensemble des bâtiments à aménager, sont la propriété de la commune de Châteauponsac.

Celle-ci a délégué sa compétence en matière de lecture publique et de tourisme à la Communauté de communes.

Les statuts de la Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux prévoient « la construction et l'aménagement d'équipements » dans le cadre de l'exercice de la compétence en matière de lecture publique, ainsi que la « création d'un office de tourisme communautaire ».

Ces deux pôles du projet relèveraient donc d'une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes.

Le musée

En ce qui concerne le musée, la Communauté de communes n'intervient qu'en matière d'appui à la promotion de cet équipement culturel.

La commune de Châteauponsac, propriétaire des locaux utilisés par l'association Notre Terroir, gestionnaire du musée, est liée à cette dernière par une convention, qui stipule la prise en charge des frais de gros entretien, de chauffage et d'éclairage par la commune. Une clause prévoit la dévolution des collections à la commune, en cas de dissolution de l'association.

En l'état, les collections sont la propriété privée de l'association et l'activité déployée au musée est de droit privé.

Ceci pose la question de la maîtrise d'ouvrage des études de programmation détaillée et des travaux à réaliser dans le musée.

En effet, la commune ne peut réaliser des investissements pour le compte d'une association. Elle agit soit dans son domaine de compétence, au profit d'un musée public, ce qui suppose qu'elle soit propriétaire des collections, soit dans le cadre du code général des collectivités territoriales fixant les règles de délégation de la gestion d'un service public auprès d'un organisme privé. Il faut dans ce cas que la qualification de service public soit avérée.

Il nous semble ici que la transmission des collections à la collectivité donnerait toute latitude à une maîtrise d'ouvrage publique.

Ce préalable traité, le fait que l'intérêt du musée dépasse largement le cadre de la seule commune de Châteauponsac, serait de nature à conférer un caractère intercommunal, voire départemental à cette structure.

Deux hypothèses sont donc posées :

- la première solution est celle d'une dévolution des collections du musée à la commune de Châteauponsac. La mairie pourrait dans ce cadre prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au musée.
- la seconde solution est de considérer le musée comme un équipement d'intérêt communautaire, voire départemental, et de faire porter la maîtrise d'ouvrage par la communauté de communes ou par un syndicat mixte associant d'autres partenaires publics.

Ces points doivent faire l'objet, dans un premier temps, d'un accord entre la commune et l'association Notre Terroir sur les orientations souhaitées par les deux partenaires.

Les espaces publics

La commune de Châteauponsac sera, dans tous les cas de figure, le maître d'ouvrage des travaux touchant aux aménagements des espaces publics du site : voirie, cheminements, stationnement, parvis, ...

4.2 La répartition des investissements

Ce tableau part de l'hypothèse d'une prise en charge de tous les investissements relatifs à la médiathèque et à l'office de tourisme par la Communauté de commune et des premiers investissements sur le musée, ainsi que les aménagements d'espaces publics par la commune de Châteauponsac.

Equipements	Commune de Châteauponsac	Communauté de communes Gartempe St-Pardoux
Bâtiment médiathèque		1 504 000
Office de tourisme		381 000
Grand hall		132 000
Espace exposition, salles de travail		398 000
Grange maison Dardant	121 000	
Maison Dardant	375 000	
Extérieur Musée	127 000	
Restauration parvis en pavage	45 000	
Parvis à créer	52 000	
Théâtre de verdure	105 000	
Grand parvis	342 000	
Voirie	39 000	
Total	1 206 000	2 415 000
Honoraires 23%	277 380	555 450
Total HT	1 483 380	2 970 450
TVA 20%	296 676	594 090
Total TTC	1 780 056	3 564 540

4.3 La gestion

Trois organismes sont amenés à occuper les lieux :

- la médiathèque, gérée en régie par la Communauté de communes, avec du personnel employé par cette dernière, dont le statut relève de la fonction publique territoriale. L'inscription pour les usagers et le prêt sont gratuits.
- l'office de tourisme, organisme géré par une association loi 1901, auquel la Communauté de communes a délégué la compétence « office de tourisme », avec pour cadre une convention. Le personnel de l'office de tourisme est employé par l'association, sous contrat privé, avec affiliation à la convention collective des organismes de tourisme
- le musée, géré par une association et ses bénévoles, avec l'appui d'un salarié employé par l'association et de la mise à disposition d'un agent de la commune de Châteauponsac. A plus long terme, comme suggéré dans le volet de l'étude consacré au musée, une équipe professionnelle serait en charge de la gestion du musée, aux côtés d'une association des amis du musée, au sein de laquelle s'investiraient les bénévoles.

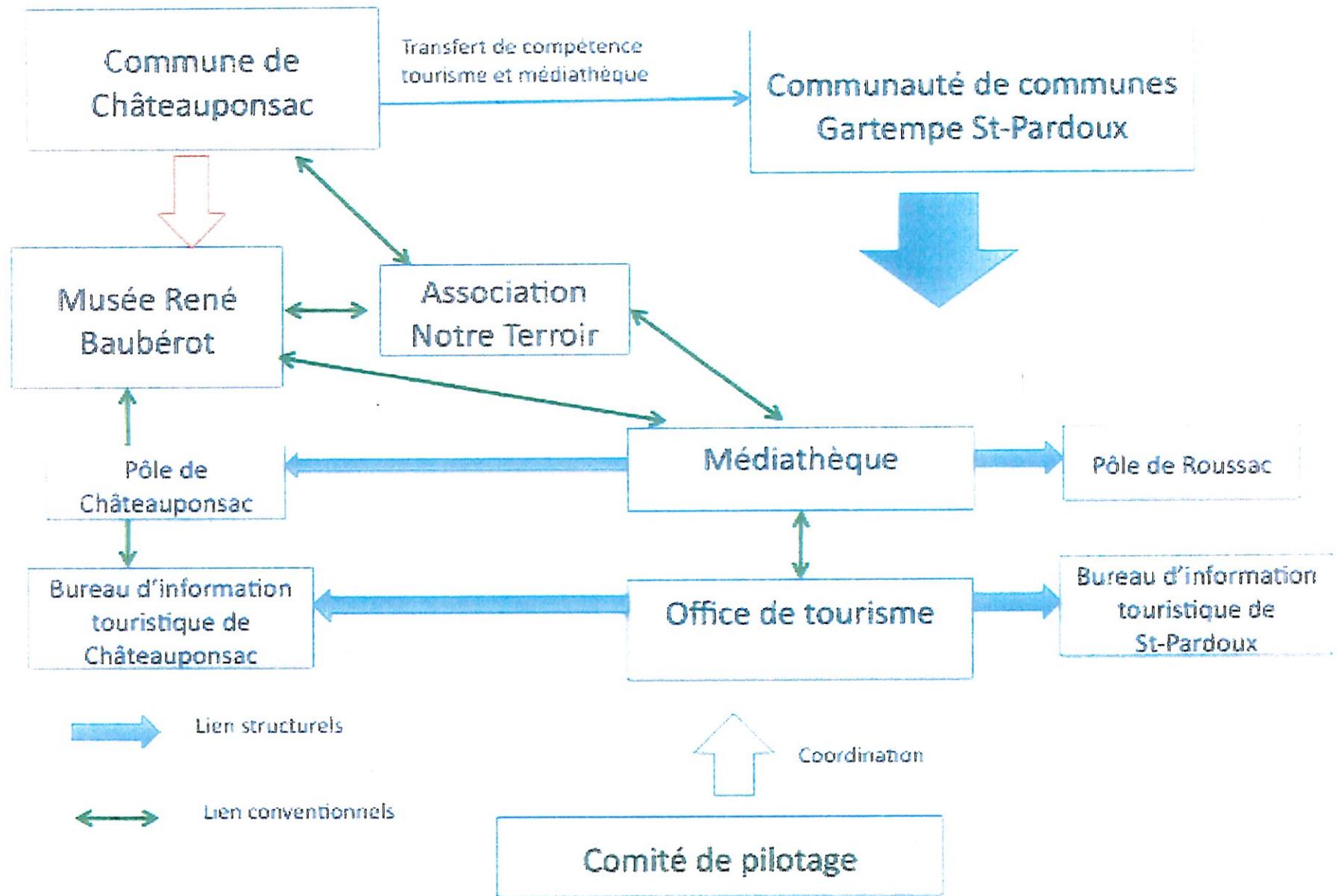
Les espaces créés dans le projet seront également susceptibles d'accueillir des activités organisées par la commune de Châteauponsac et par d'autres partenaires, notamment associatifs (utilisation de l'auditorium, du théâtre de verdure...).

S'il ne paraît utile de créer une structure supplémentaire pour gérer le pôle, une instance de coordination paraît indispensable.

Il pourrait s'agir d'un comité de pilotage rassemblant les trois structures, la communauté de communes et la commune, chargé :

- d'établir une programmation annuelle des activités développées dans le cadre d'un véritable projet commun, donnant toute son originalité au pôle culturel et touristique
- de coordonner les actions de chaque structure et leurs activités dans les locaux
- de déterminer les modalités techniques et financières des actions communes
- de déterminer un planning d'accueil des publics, en fonction des permanences réalisées par le personnel de chaque structure

Le tableau de la page suivante illustre le schéma d'organisation.



4.3 L'organisation fonctionnelle

4.3.1 Les objectifs

La création du pôle culturel et touristique autour du musée René Baubérot représente une opportunité pour dynamiser le centre ancien de Châteauponsac et positionner fortement la commune dans le domaine du tourisme de découverte du patrimoine.

L'originalité du projet réside dans l'articulation entre les trois structures, à la fois sur le plan fonctionnel et sur le plan de l'offre touristique et culturelle qui doit être proposée aux visiteurs.

Sur le plan fonctionnel, s'il n'est pas envisageable de mutualiser toutes les missions, en raison de leur spécificité et du niveau de professionnalisme requis, il est en revanche parfaitement possible, et même nécessaire de valoriser les compétences complémentaires existantes et à créer, et ceci dans plusieurs domaines :

- l'accueil sur le site et la billetterie
- la promotion et la communication des prestations proposées aux publics
- la programmation et le montage d'animations et d'expositions
- le centre de ressources

Le tableau figurant plus bas identifie ces missions et le rôle que pourraient avoir les différentes structures.

Sur le plan de l'offre touristique et culturelle, le musée est appelé à être l'élément moteur du développement des flux sur Châteauponsac.

Sa fréquentation actuelle est inférieure à 3000 visiteurs par an. Dans le cadre du projet, l'objectif à viser est de renouer avec des fréquentations passées, de l'ordre de **15 000 visiteurs**, soit autant que le site de Montrol Sénard et que les musées d'art de la Haute-Vienne (Musée Adrien Dubouché à Limoges, Musée d'Art Contemporain à Rochechouart, Espace Paul Rebeyrolle à Eymoutiers) ou que le Moulin du Got à Saint Léonard de Noblat.

On signalera que le nouveau musée Ureka à Bessines a reçu environ 12 000 visiteurs pour sa première année d'ouverture.

Avec un positionnement revu, un parcours muséographique réorganisé, une nouvelle stratégie de promotion et de communication, mise en œuvre dans le cadre d'une gestion professionnelle, cet objectif est parfaitement réaliste et peut être dépassé.

En terme d'organisation pour le pôle culturel et touristique de Châteauponsac, cette donnée pèse considérablement et aura des répercussions directes sur la fréquentation de l'office de tourisme et des expositions et animations produites par les acteurs de ce pôle.

Il en va de même pour les activités commerciales que le quartier du Vieux Fort pourrait être amené à accueillir dans le futur.

L'enjeu dépasse largement la commune de Châteauponsac, pour impacter l'activité touristique sur le territoire de la Communauté de communes et du Pays Haut Limousin.

Des synergies seront à rechercher avec d'autres sites touristiques et culturels du territoire comme Bellac, Le Dorat, Montrol Sénard, mais aussi des sites culturels à l'échelle départementale et régionale.

Le Musée René Baubérot est ainsi appelé à jouer un rôle de « tête de pont » pour la découverte de son territoire.

Des gammes de produits touristiques seront à élaborer, avec l'appui de l'office de tourisme :

- prestations pour groupes à la journée incluant visite du musée, restauration et visite d'un autre site touristique
- circuits touristiques en Haut Limousin
- prestations pédagogiques pour les écoles
- stages

4.4.2 Les missions

La médiathèque, l'office de tourisme et le musée partagent des missions d'accueil des publics, de communication et d'animation, tout exerçant des métiers différents et très spécialisés. Le mot d'ordre, traduit en particulier dans les programmes de formations de la région Limousin est la **professionnalisation**.

Tout en gardant cet objectif de professionnalisation, les trois structures rassemblent des compétences qu'il serait regrettable de ne pas partager. Le tableau ci-dessous identifie les principales missions et propose, pour toutes celles qui peuvent être réalisées en concertation, voire mutualisées la mise en avant d'un « chef de file » ou un référent par domaine d'intervention.

Fonctions	Médiathèque	Musée	Office de tourisme
Accueil			
Vente de billets musée			
Vente boutique			
Expositions			
Locations et services touristiques			
Administration			
Education, ateliers pédagogiques			
Promotion communication			
Visites guidées			
Montage d'animations, de spectacles			
Montage de produits			
Prêts de livre et objets culturels			
Gestion retours de prêts			
Conservation			
Centre de ressources			

missions

« chef de file » possible dans le cadre de missions mutualisées

4.4.3 L'accueil du public

En s'appuyant sur les horaires d'ouverture actuels, on constate :

- le faible nombre de jours d'ouverture au public, dans la semaine, de la médiathèque de Châteauponsac (l'équipe gère aussi l'antenne de Roussac)
- l'ouverture étendue du musée, les après-midi seulement
- l'accueil plus large réalisée par le personnel de l'antenne de l'office de tourisme de Châteauponsac (en complément de l'accueil réalisé sur le site de Saint-Pardoux)

Ouverture au public (sur base 2013)

• Janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre, décembre

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Médiathèque														
Musée														
Office de tourisme														

• Juillet-août (OT) / Juin-septembre et vacances scolaires pour le musée)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Médiathèque														
Musée														
Office de tourisme														

Partant de ce constat :

- une organisation entre l'office de tourisme et le musée paraît envisageable, les visiteurs du musée étant appelés à se rendre à l'office de tourisme et inversement.
- l'équipe de la médiathèque gagnerait à être renforcée afin d'étendre les jours d'ouverture de ce nouvel équipement et faire pleinement profiter la population des services proposés par le lieu

A terme, avec un musée réorganisé et un objectif de développement de la fréquentation à la hausse, une ouverture du musée le matin sera nécessaire.

4.4.4 La billetterie du musée

L'objectif est d'inciter les publics à visiter l'ensemble des offres de découverte présentes sur le site :

- le musée
- l'office de tourisme, son exposition sur le territoire et la boutique
- les expositions temporaires

- l'église Saint Thyrese (à terme)
- le quartier du Vieux Fort dans son ensemble
- le faubourg du Moustier

Deux hypothèses peuvent être envisagée :

- la vente de billets au musée
- la vente de billet à l'office de tourisme. Cette disposition permettrait :
 - o d'accueillir les visiteurs dans les locaux de l'office, de donner un avant goût du musée à travers quelques éléments exposés dans le grand hall
 - o de libérer du personnel du musée pour effectuer des visites guidées

Comme proposé dans la partie relative au musée, la mise à disposition d'audioguide ou tout autre dispositif de médiation gagnerait à intégrer l'ensemble de l'offre de découverte (musée + patrimoine environnant).

4.4.5 La boutique

Dans un but de limitation des postes de personnel et des coûts de fonctionnement, le projet propose le principe de la création d'une seule boutique localisée dans le prolongement de l'accueil de l'office de tourisme. Cette boutique peut vendre à la fois des articles trouvés de manière habituelle dans les offices de tourisme, ainsi qu'une ligne de produits spécifiques au musée. Une caisse enregistreuse garantirait la traçabilité des ventes et la redistribution des recettes entre l'OT et le musée.

4.4.6 Les expositions

Des expositions peuvent être organisées :

- au rez de chaussée de la grange, qui accueille actuellement une présentation saisonnière de produits locaux
- dans le grand hall commun à la future médiathèque et aux nouveaux locaux de l'office de tourisme

Leur accès est a priori libre, sous le contrôle de leurs organisateurs.

Les expositions organisées dans le grand hall bénéficieront de la présence de l'accueil réalisé par l'office de tourisme.

Une exposition-vente de produits locaux, d'artisanat d'art mériterait la réalisation d'un espace spécifique pouvant être géré par un commerçant.

L'objectif à terme est en effet de dynamiser le quartier du Vieux Fort et d'inciter à l'installation de nouvelles activités, dans le sillage de la dynamique touristique créée par le pôle. La politique de la commune de Châteauponsac de maîtrise foncière de locaux commerciaux va dans ce sens.

4.4.7 Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement actuels liés à la médiathèque, au musée et au local de l'office de tourisme à Châteauponsac sont pris en charge de la manière suivante :

- la communauté de communes prend en charge la totalité des frais de la médiathèque dans les locaux actuels, propriété de la commune de Châteauponsac
- l'office de tourisme prend en charge les frais de fonctionnement de son local
- la mairie de Châteauponsac finance les frais d'eau et d'énergie relatif au musée, et met du personnel à la disposition, l'association prenant en charge les frais d'animation, de promotion et de gestion

Le projet permet de distinguer des frais d'énergie, de fluides et de maintenance liés aux différents espaces créés ou aménagés. Ils sont établis sur la base d'un fonctionnement à l'année.

Estimation des frais de fonctionnement des bâtiments

	MÉDIATHÈQUE	OFFICE DE TOURISME (« Maison du Terroir », dont salle du personnel commune à l'équipe de la médiathèque)	MUSÉE (Maison Dardant et grange attenante, réserves)	LOCAUX COMMUNS (grand hall et salles d'exposition et de travail de la grange)
Energie	7 000	2 500	4 400	2 900
Maintenance	2 500	1 300	2 600	2 800
	9 500	3 800	6 800	5 700

Les frais liés aux locaux communs concernent a priori :

- la médiathèque pour le grand hall, la salle d'exposition et les salles de travail
- le musée pour la salle d'exposition et les salles de travail (ateliers pédagogiques)
- l'office de tourisme et la médiathèque pour la salle du personnel situé à l'étage d'office de tourisme et le grand hall

Ces frais peuvent être partagés :

- au prorata des espaces occupés
- en fonction de leur utilisation par les trois organismes

En ce qui concerne les frais de personnel :

- la médiathèque conserve son équipe actuelle (2,5 équivalents temps plein), avec dans l'objectif de valoriser le nouvel équipement, et d'étendre l'ouverture. Un renforcement de l'équipe sera nécessaire pour atteindre 3 équivalents temps plein
- l'office de tourisme garde ses périodes d'ouverture avec la présence d'une personne sur l'année. Ce poste peut être renforcé, en fonction de la fréquentation induite à terme pour le nouveau musée, par un saisonnier
- le musée conserve son amplitude d'ouverture actuelle, durant toute la période d'élaboration de son projet. Son fonctionnement s'appuie grandement sur l'équipe bénévole, avec le renfort de personnel mis à disposition par la commune de Châteauponsac. Un poste de chef de projet, chargé du pilotage du projet semble indispensable, à la charge du maître d'ouvrage du projet. A terme, avec la mise en place d'une gestion professionnelle, une équipe salariée sera recrutée. L'étude de programmation détaillée doit définir les moyens humains et profils de postes nécessaires au fonctionnement de la structure (voir proposition de cahier des charges en annexe).

5 LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

5.1 Le phasage

Comme indiqué précédemment, les opérations concernant le musée sont tributaires de la réalisation d'une mission de programmation détaillée, qui impactera l'ensemble de l'organisation du musée et la présentation de ses collections.

L'office de tourisme devant occuper dans le projet, des espaces actuellement dédiés au musée dans la Maison du Terroir, son installation dans ces locaux sera naturellement consécutive à la réorganisation du musée.

La réalisation de la médiathèque peut faire l'objet d'une première phase de travaux, dans la mesure où il s'agit d'une construction neuve.

	Médiathèque	Office de tourisme	Musée	Espaces publics
Phase 1	Réalisation du bâtiment et du grand hall.		Etude de programmation détaillée. Réalisation des réserves en sous sol de la médiathèque.	Stationnements. Théâtre de verdure. Voirie.
Phase 2	Aménagement de la Grange en salle d'exposition et salles de travail / activités.	Aménagement de l'OT dans l'actuelle Maison du Terroir. Aménagement des espaces partagés à l'étage de la Maison du Terroir.	Aménagement de la Maison Dardant. Mise en valeur extérieure du Musée. Aménagement de la Grange en salle d'exposition et salles de travail / activités.	Aménagement du grand parvis. Restauration du parvis en pavage. Réalisation des voies piétonnes.
Phase 3			Mise en œuvre du projet de réorganisation du Musée.	

5.2 L'accompagnement à la construction du projet

La méthodologie de construction du projet doit comprendre les phases suivantes

- la détermination des maîtrises d'ouvrage
- la mise en œuvre des études de programmation détaillées, associant le maître d'ouvrage et les personnels concernés par les équipements
- l'accompagnement de la réflexion conjointe de la commune, de l'association Notre Terroir sur l'évolution du musée et la question de la propriété des collections. Cette réflexion associera la DRAC, la communauté de communes, voire le Conseil Général
- le lancement de l'étude de programmation détaillée du musée

5.3 La conduite du projet de réorganisation du musée

A. LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

Une programmation détaillée et complète du musée ne pourra s'envisager que sur une durée assez longue, au regard du nombre d'objets composant la collection, au caractère pluriel du projet et de l'absence de gestion scientifique du musée par une équipe de professionnels. La présente étude propose donc un cadrage de la programmation détaillée qui pourra se poursuivre dans les mois et années qui viennent selon des phases à préciser.

Cette étude de programmation qui permettra en suivant d'enclencher des modifications scénographiques notables, en lien avec l'architecture des bâtiments, ne pourra s'envisager que sur la base d'un véritable projet scientifique et culturel ou **PSC pris en charge par un responsable scientifique du musée et surtout doté des compétences nécessaires à la gestion d'un projet muséal conforme aux normes de la DMF.**

Des liens gagneront à être trouvés avec la médiathèque et l'Office de tourisme pour ce qui concerne certains points du fonctionnement du musée comme les publics, la charte graphique, les expositions temporaires, les animations, les événementiels, la promotion et la communication. Au-delà de ces domaines généraux, des volets d'échanges ou de collaboration (opérations montées ensemble) pourraient aller jusqu'à la présence d'objets du musée dans les locaux de la médiathèque, de l'OT ou des espaces communs. Ces options devront également figurer dans la programmation détaillée et tenir compte du statut des objets de la collection.

B. LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PSC

À la première organisation du musée, s'ajoute d'évidence le projet de développement du musée pour une dizaine d'années, temps généralement reconnu comme stable pour une exposition permanente, sous réserves de changements moins importants (ajouts, améliorations de l'éclairage ou des dispositifs de médiation, publications, etc.)

-comme Musée de France : ce point fait référence aux obligations habituelles d'un musée de France (voir rapport N°1 étude) ; le principal besoin du musée sera celui du recrutement d'une équipe de base de professionnels de la gestion des musées. Plusieurs points seraient ainsi traités en conformité avec les normes de la DMF, d'autant qu'une large partie du travail d'inventaire est déjà fait. Les réserves seront traitées dans ce cadre.

*ESPT/BAE Consultants / Guelle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013*

-comme une des composantes du pôle culturel et touristique de Chateauponsac

Le musée devra être en capacité de « bouger » régulièrement, c'est-à-dire de s'adapter de façon constante aux nouvelles formes éducatives et liées à la transmission des connaissances et des savoirs, intégrer également de nouvelles découvertes (en archéologie par exemple, mais également en ethnologie ou sociologie...).

-comme offre muséographique à vocation régionale et nationale, intégration à des réseaux : le musée figure déjà dans la liste des musées de France du Limousin, ce volet devra être développé. Une association des amis du musée permettra d'élargir ces partenariats régionaux.

-la constitution d'un conseil scientifique (voir paragraphe suivant sur les partenaires) sera indispensable et pourra favorablement être liée à la médiathèque.

L'étude de programmation aura en charge, sur la base du PSC finalisé, d'étudier les **conditions de mise en œuvre du projet de développement, de structuration et surtout du fonctionnement du musée pour les cinq à dix années à venir.**

Les paramètres à intégrer dans le cahier des charges de cette étude :

- les modalités de traduction du PSC : concept et synopsis à détailler dans le temps (intégrant les programmes de restauration et d'enrichissement de la collection, la mise en place de réserves muséographiques, d'un atelier de restauration et traitement)
- étude des publics actuels et potentiels, notamment avec un pôle culturel et touristique à proximité ; identification des publics spécifiques : étrangers, PMR, personnes âgées....
- définir les grands axes généraux des dispositifs de médiation (cartels, information, images, vidéos, audioguides, braille, traduction, pédagogie....) et de scénographie (graphisme, éclairage, vitrines, socles...) : cet ensemble a pour objectif de répondre aux conditions de visites par tous les publics
- les fonctions du musée : elles permettront de réorganiser les parcours actuels y compris les dispositifs substitutifs pour les PMR
- les missions à vocation diverses (dont celles pouvant répondre à des missions à caractère de service public comme les scolaires)
- les conditions de fonctionnement : conditions d'ouverture, horaires, accueil, types de visites...
- le personnel scientifique et technique, les autres ressources humaines
- les évolutions de l'association : il s'agit bien de rappeler que le musée est privé mais reconnu comme Musée de France, ce qui permettra une bonne structuration interne et des contractualisations avec les « voisins »
- les partenaires
- les investissements à prévoir
- les coûts de fonctionnement (prévisionnel à 5 ans)

Compétences requises : une équipe de programmistes (muséographe, scénographe ou spécialiste de la médiation, bureau d'étude tourisme) – l'étude devra être menée en étroite collaboration avec l'association du musée (propriétaire de la collection), la mairie, propriétaire des lieux et soutien financier du musée, le conseiller au musée de la DRAC et les autres acteurs impliqués dans le projet global.

Des partenariats à développer

Le synopsis, ses traductions, ses déclinaisons, permettent de positionner le « musée nouveau » parmi des offres à vocation didactique et éducatives, mais aussi tout simplement liées au domaine de la découverte de l'histoire d'un territoire à des fins de pratiques touristiques.

En ce sens, le musée aura toute facilité, sous réserve que des actions soient menées de façon structurées –à partir des nouveaux média du parcours muséal-, sur la base de dossiers pédagogiques en mis en ligne, de visites guidées et commentées, de compléments sur le territoire (avec l'OT).

La question de détachement d'un enseignant, d'une personne chargée des publics (en lien avec l'OT pour la promotion et la communication), d'un lien fort avec le CDDP, les services des autres offres muséales...seront des gages de réussite et de développement du musée René Baubérot. Le projet d'évolution du musée doit s'inscrire résolument et de façon visible dans ce positionnement qui permettra d'en conserver « son âme », la mémoire de ses créateurs et contributeurs, et évitera d'en faire un musée de type « tendance » sans pour autant le maintenir dans sa situation actuelle qui ne correspond à aucune attente de public.

Des partenariats à structurer et développer :

-une relation privilégiée avec l'[association des amis du musée](http://www.amis-musees.fr/), à créer en faisant éventuellement évoluer le rôle de l'association actuelle en mobilisant de nouveaux membres ; le recrutement de nouveaux membres sera plus pertinent et attractif dans la perspective d'intégrer une association liée à un « nouveau musée », plus dynamique, à vocation claire, notamment dans les milieux d'enseignants et autres éducateurs à la retraite (à titre d'exemple), ou simplement de jeunes parents ? <http://www.amis-musees.fr/> et pour les musées en général, voir le texte de loi fondateur http://www.amis-musees.fr/actualite/loi_musee_2002-5.pdf

-CDDP et IUFM

-Fédération départementale de randonnée pédestre

-Route des métiers d'art en Limousin

-Saint-Junien et les métiers de la ganterie (Haute-Vienne)

-céramique : porcelaine de Limoges et créateurs

-Cité des métiers et des arts de Limoges, musée des Compagnons et des meilleurs ouvriers de France

-sites liés aux savoir-faire : Moulin du Got, tuilerie de Puycheny, ganterie...

-guide des Musées de France en Limousin (un parmi les 11 musées)

-des lieux comme l'Ecomusée « nostalgie rurale » à Montrol Sénard

-Association des amis des musées du Limousin.

-Urêka à Bessines

6 ANNEXES

LA FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIETES D'AMIS DE MUSEES : POUR INFORMATION

Les Amis de Musées, dans le respect des responsabilités des professionnels des musées et des élus, contribuent à la vie des musées avec comme objectifs :
la recherche et la fidélisation des publics
participer à " l'éducation " de leurs membres
participer à l'enrichissement des collections
Créée en 1973 la Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées (FFSAM) regroupe 290 associations.

Interlocuteur des responsables institutionnels et culturels

Le Parlement, les ministères, la Direction des Musées de France, l'Association générale des conservateurs, etc...

Un soutien constant des efforts faits par les associations

Pour mieux faire connaître les musées en allant à la rencontre de nouveaux publics, en suscitant par ailleurs l'intégration des Associations d'Amis dans les politiques des villes, des départements, des régions.

La FFSAM et les médias

Un porte-parole de la vie associative auprès des médias.

Un organisme de communication entre associations

Un lieu d'échanges d'expériences pour celles-ci.

Un site internet (amis-musees.fr) a été créé offrant un espace à chaque association adhérente.

" L'Ami de Musée " un magazine édité deux ou trois fois par an rend compte des initiatives des associations en faveur des musées et de leurs publics (ouverture vers l'art contemporain par exemple).

Tiré à 5000 exemplaires, l'Ami de musée, entièrement financé par la publicité, permet à chaque association de s'enrichir de l'expérience des autres.

Par ailleurs des circulaires sont éditées dans les domaines fiscal, juridique, assurances, en fonction des besoins exprimés par les adhérents.

La FFSAM impliquée dans les institutions et le monde associatif

<http://www.cofac.asso.fr/> ♦ La Fédération est représentée par son Président au sein du Conseil de la COFAC, Coordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication qui regroupe le monde associatif culturel bénévole et participe aux travaux de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) , le principal interlocuteur du gouvernement.

♦ La Fédération est membre du Haut Conseil des Musées de France

<http://www.museumfriends.org/frances/index2.html> Au niveau international, la Fédération Française est membre fondateur de la Fédération Mondiale des Sociétés d'Amis de Musées qui regroupe 1 500 000 adhérents dans 30 pays.

<http://www.museumfriends.com>

Groupement des Associations d'Amis de Musées de la Région Limousin

Siège social :

Musée municipal de l'Evêché
Place de la Cathédrale
87000 LIMOGES
Présidente : Michèle BOURZAT

Liste des Associations d'Amis :

Brive Amis du Musée Labenche

Guéret Amis du Musée

Limoges Amis du Musée des Beaux-Arts de Limoges

Tulle Amis du Musée du Cloître

<http://www.amis-musees.fr/actualite/pdf/charte-engagement-amis-musees.pdf>

ETUDE DE FAISABILITE ET DE PROGRAMMATION DESTINEE A CONFIGURER LES CONDITIONS D'EVOLUTION DU MUSEE

BASES D'UN CAHIER DES CHARGES

1. LE CONTEXTE ET LES ATTENDUS DE L'ETUDE

Resituer le contexte de cette étude (ou étude-action)

LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETUDE

A. Tranche ferme

1. Valider et/ou ajuster les pistes du positionnement du projet de développement (et si besoin proposer des axes complémentaires) en s'appuyant sur les approches établies dans le cadre du projet actuellement en cours, projet global de pôle culturel sur la commune de Châteauponsac.

2. Définir le préprogramme en précisant les contenus des espaces sous la forme d'un programme fonctionnel (tableau de surfaces, schéma et descriptif des espaces).

Des attentes précisées dans les domaines suivants :

-prise en compte des contraintes spécifiques (collections et scénographie à venir)

3. Vérifier la faisabilité de l'opération (spatiale, fonctionnelle, technique, économique et réglementaire). Plusieurs scénarios seront à envisager pour permettre les arbitrages de la maîtrise d'ouvrage (association ?) et ses partenaires et notamment la commune et la DRAC

Définir et présenter le fonctionnement du musée en esquissant le fonctionnement global de la structure dans sa nouvelle configuration : moyens humains et matériels, fréquentation prévisionnelle, synergies commerciales et plan de communication à mettre en œuvre, budget, maîtrise d'ouvrage du projet et structure juridique la plus à même de porter le fonctionnement/ Cette partie se fera en étroite vision et collaboration avec le projet global, en tenant compte toutefois des spécificités du statut du Musée de France.

B. Tranche optionnelle

1. Rédiger le programme fonctionnel et technique détaillé : à partir d'une description du fonctionnement des équipements dans leur environnement celui-ci devra permettre à la maîtrise d'œuvre d'appréhender les contraintes et les objectifs d'organisation des locaux de façon à organiser de manière optimale.

Ce document sera la base de la consultation aux intervenants suivants en programmation détaillée. Il comprendra : présentation générale de l'opération et des fonctions, présentation des éléments de faisabilité, la description fonctionnelle des différents espaces, les prescriptions techniques générales et des fiches par espaces et sous-espaces au besoin.

Précisions sur les demandes : paramètres inhérents au bâtiment

-Surfaces : Des tableaux de synthèse devront recenser de manière exhaustive les locaux et les surfaces nécessaires au fonctionnement de l'équipement, tels qu'ils auront été définis dans l'étude de préprogrammation. Ils intégreront les possibilités de mutualisation.

-Principes constructifs et performances techniques attendues pour les différentes composantes du projet

- Estimation prévisionnelle du projet détaillant les différents postes : Travaux (approche par poste pour les espaces publics et au ratio pour les bâtiments), études préalables et ingénierie technique (à détailler), orientation muséographique

- Plan de financement prévisionnel des différentes composantes du projet. Echéanciers prévisionnels de réalisation et possibilités de phasage dans le temps

5. Envisager les partenariats possibles dans tous les domaines d'actions du musée dans sa nouvelle configuration, y compris les partenaires financiers

6. Modalités de poursuite du projet et phase optionnelle pour une AMO sur le projet.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

S'agissant de la présentation d'une collection muséographique bénéficiant du label Musée de France, les normes et contraintes en matière de conservation préventive devront être prises en compte à tous les niveaux de l'étude de faisabilité.

La présentation de matériaux volumineux et lourds, ayant des incidences en matière de programmation, devra constituer un des paramètres importants dans les choix et options.

2. LES DONNEES EN PRESENCE

Le PSC : rappel des grandes lignes

L'état des lieux actuel :

-l'historique du musée

-les modalités de son démarrage et les évolutions internes

-les partenariats

-les contenus de la visite actuelle dans son environnement patrimonial

-les limites de divers ordres.

*ESPIRALLE Consultants / Gaëlle DUCHÈNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DUGUARIN économiste de la construction -
décembre 2013*

Les axes de développement pressentis comme :

- les potentiels de la visite et de la thématique
- le concept et le positionnement
- les partenaires
- la configuration potentielle
- la méthode à mettre en œuvre pour le projet de développement.

L'étude de faisabilité devra être conduite sous le pilotage d'un comité réunissant élus, techniciens et partenaires techniques et financiers ainsi que les dirigeants de l'association.

L'association (membres) devra être très étroitement associée à la conduite de cette étude et constituera un « comité de suivi et d'orientation » et en lien avec le fonctionnement du comité de pilotage

Réunir l'ensemble des données et documents pouvant servir l'étude.

3. OBJECTIFS ET ENJEUX DU PROJET

Principaux objectifs et attendus de ce projet :

- pérenniser et sécuriser le musée, ses collections, son patrimoine, son équipe
- maintenir l'esprit du musée tout en le faisant évoluer
- développer et améliorer la professionnalisation du musée (formation) et de son équipe
- faire évoluer le musée pour en faire un outil de transmission de l'histoire et de la tradition, dans son contexte environnemental
- améliorer la muséographie et la scénographie
- concevoir un véritable produit de tourisme patrimonial et culturel
- travailler en réseau et partenariat avec d'autres structures, notamment les structures de proximité (OT, médiathèque, autres associations, établissements scolaires...)
- augmenter la fréquentation du musée
- sécuriser le musée et son devenir
- définir, éclaircir et affirmer l'identité du musée
- créer un outil pédagogique et ludique destiné aux jeunes, aux familles et aux scolaires.

4. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Une priorité globale : définir l'identité du musée pour lui assurer un nouveau positionnement

1. Reprendre les fondations : établir la « carte d'identité du musée »
2. Rétablir des données claires et objectives quant à son historique et son fonctionnement actuel. Ces données portent notamment sur :

- les conditions de sa création : motifs, acteurs, statuts, partenaires, etc.
- les conditions de son d'évolution (statut DMF, architecture, espaces de travail pour le personnel, publics, billetterie, boutique, espaces et surfaces, accès et autres services communs ...)
- les conditions de son évolution : d'un musée identitaire associatif à un musée en voie de professionnalisation (avec exigences et contraintes)
- les relations avec la commune et le territoire
- les relations avec les autres partenaires (réseaux de musées...)
- les conditions et cadres de son évolution (exemple : clauses de dévolution des collections, augmentation du personnel, enrichissement des collections...)
- le fonctionnement
- les publics actuels : catégories, nombre...
- règlement intérieur
- contractualisation et conventions
- mutualisations éventuelles
- fonctionnement et financements

Synthèse des analyses.

5. LES PERSPECTIVES QUI EN DECOULENT

UN VERITABLE VIRAGE A PRENDRE POUR LE MUSEE, UN NOUVEAU POSITIONNEMENT ET UNE VERITABLE CONFIGURATION A VOCATION TERRITORIALE

Ce nouvel ancrage du musée doit se fonder sur de bonnes bases et un nouveau projet :

- raconter l'histoire du territoire et sa propre histoire
- transmettre cette histoire aux jeunes
- œuvrer à la réussite du territoire dans son développement
- faire de la pédagogie et aider à la transmission.

Ce que le musée doit raconter et valoriser : à définir selon le concept défini

ESPTALIP Consultants / Gaëlle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction - décembre 2013

Méthode de programmation d'un musée : exemple applicable dans le cas du Musée René Baubérot de Chateauponsac	
Réunir un comité de pilotage et un conseil scientifique	
Actions	Qui fait quoi
OPERATIONS MENEES DANS LE CADRE D'UNE ETUDE ACTION	
1. Pourquoi faire un musée ? Pour qui faire (ou refaire) un musée ? Comment identifier les futurs publics ?	Clarifier ces objectifs lors du comité de pilotage : ce positionnement permettra également de « sonder » les partenaires et le positionnement du musée Equipe + acteurs locaux (membres association, retraités, enseignants, passionnés...) Identifier les publics avec OT et acteurs locaux (hébergeurs, restaurateurs, loueurs...) Solliciter les professionnels du tourisme (cf. OT)
2. Faire un état des lieux de l'histoire et du patrimoine : réunir les ressources	Chercheurs professionnels ou amateurs, archives, enseignants, etc. : contrôle par le conseil scientifique pour éviter des oublis ou des erreurs (surtout en direction des élèves) Solliciter le conseil scientifique, les anciens, etc. toutes les ressources possibles (fiables) Recherche en cours sur les sources et ressources : vérifier les dates, les origines et sources des photos, etc.
3. Définir le cadre du projet	Concept : quelle histoire est racontée aux visiteurs ? Cette partie sera finalisée une fois l'analyse de la visite terminée et l'écriture du déroulé de la visite actuelle et à venir : rechercher tous les écrits réalisés en vue de mettre à plat le récit de la visite : aucune erreur n'est acceptée dans le déroulé de la visite et les commentaires personnels doivent être bien mesurés (on m'a

	raconté que..., il paraît que, c'est M. ou Mme X qui dit que, dans ses souvenirs..., il n'est pas du tout interdit d'amuser les visiteurs !)
4. Comment ?	Sous quelles forme cette histoire est racontée : vitrines, objets et machines, photos, films, maquettes, mallette pédagogique, jeux pour els enfants..... Nouvelle présentation : faire par des professionnels de la scénographie avec l'équipe du musée Nouvel organigramme
5. Budgets prévisionnels	Estimer par ratios les coûts d'objectifs (investissements par phases) et prévisionnel d'exploitation sur 5 ans Ce budget devra être affiné ultérieurement
6. Plan de communication et signalétique	Conception d'une charte graphique et visuelle qui traduise bien l'identité du musée Négociation avec les collectivités pour la signalisation (signalétique interne et externe) + questions de parking et accès Fait par un graphiste avec webmestre pour le site internet
7. Marketing musée et tourisme	Organisation des activités commerciales du musée sur le plan marketing : boutique et offres touristiques
8. Evaluation, évolution, suivi	Mise en place d'outils simples pour vérifier si tout marche bien et quels sont les points à améliorer ou changer
9. Partenariats et réseaux	Se positionner et se faire connaître dans les réseaux proches ou lointains (OT, réseaux de musées locaux ou européens...): le musée est déjà identifié, à développer
10. Autres activités /partenariats	Accueil de stagiaires Organisations de formation avec des partenaires Animations – Festivals - Autres

EXEMPLE DE PARCOURS FONCTIONNEL D'UN MUSEE

Organisation de la visite et prestations du musée : le déroulé des fonctions décrites en suivant correspondent aux missions que doit assurer un musée de société

LE MUSEE
ACCUEIL BILLETTERIE
Services de confort des visiteurs : sanitaires, vestiaires
BOUTIQUE et réserves boutique Vente de livres et produits dérivés
RESERVES du musée
SALLE AUDIOVISUELLE ET AUDITORIUM Films, animations, conférences, exposés, écoute de témoins...
SALLES D'EXPOSITIONS Dérouler les séquences
SALLE ATELIER ET PEDAGOGIE
ESPACE DE REPOS ET DOCUMENTATION (espace calme pour en savoir plus, écouter des témoignages sonores, voir certaines vidéos, des images, des petits films, des cartes postales, consulter des ouvrages...)
SALLE HORS SAC
ATELIER DE FORMATION : OPTIONNEL

ESPTALIE Consultants / Gaëlle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013

(partenariats avec établissements de formation/chambres consulaires, écoles...)
SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE : OPTIONNELLE (liens avec partenaires et relance de l'intérêt du musée)
BUREAUX ET SALLE DE REUNION (documentation interne)
RESERVES ET ATELIER DE REPARATION ET PREPARATION COLLECTIONS
LOCAUX TECHNIQUES

8. LE FONCTIONNEMENT

De manière générale, le fonctionnement sera approché sur la fréquentation attendue, les besoins en personnels et les incidences sur les locaux et les aménagements à réaliser et leurs caractéristiques.

Concernant plus spécifiquement l'approche de la fréquentation de la partie musée il est souhaité que soit détaillés les points suivants :

- Positionnement de l'équipement en termes d'offre locale et régionale, touristique et culturelle (des données sont annexées et seront complétées par les institutions touristiques)
- Pertinence et pérennité du projet.
- Fréquentation envisageable, par type de public
- Synergies possibles avec d'autres lieux et d'autres acteurs pour faire assurer, par des logiques de réseaux, des visites plus étendues.

Enfin, **concernant les aspects financiers** du projet l'analyse devra détailler le plan de financement prévisionnel du projet (partenaires mobilisables, modalités de participation financières) et celui de son fonctionnement :

- Estimation activités / animation.
- Moyens matériels / communication (au regard des actions à prévoir et à financer pour faire connaître la réalisation auprès du public, des professionnels du tourisme et des organismes à vocation informative en termes de tourisme)
- Personnel nécessaire (qualification, coût)
- Choix du mode d'exploitation.
- Coût de l'entretien / maintenance
- Proposition d'un budget annuel de fonctionnement

9. CONDUITE DE L'ETUDE

L'étude sera menée en 3 phases, chacune étant validée par un comité de pilotage. La conduite de l'étude sera menée en étroite collaboration avec l'association qui formalisera une partie de son projet de développement.

Tranche ferme :

- A. Une phase de diagnostic et de validation des données initiales ainsi que du bilan des besoins
- B. Une phase de faisabilité générale du projet et de préprogrammation comprenant des propositions de modalités de fonctionnement
- C. Une phase de rédaction du programme détaillé de l'opération et de finalisation et de modalités de poursuite des étapes suivantes (études complémentaires, modes de consultation...)

L'étude devra se dérouler sur 6 mois environ.

Composition de l'équipe et références

L'équipe sera pluridisciplinaire et comprendra au minimum :

- un programmiste qui sera mandataire et
- un économiste de la construction
- un muséographe
- un spécialiste des publics qui pourra être un spécialiste du tourisme

L'équipe devra fournir un dossier de présentation détaillé des références de chacun des membres dans les différentes compétences demandées à l'équipe.

Contenu de l'offre

- composition de l'équipe
- cahier de références adaptées au projet
- note méthodologique d'intervention, précisant notamment :
 - les modalités d'appropriation du lieu, des données et de la problématique

*LesPFAIJI consultants / Gaëlle DUCHÊNE architecte du patrimoine DPLG / Malika BOUDELLAL ethno-muséographe / Yves LE DOUARIN économiste de la construction -
décembre 2013*

- les propositions de déroulement de la mission et des points abordés,
- la prise en compte en particulier de l'accessibilité des différents espaces et contenus pour tous les publics
- la proposition de déroulement de la mission et des différentes étapes
- offre financière avec sous-détail des jours d'intervention pour chaque membre de l'équipe

9. ANNEXES

- données relatives au contexte touristique
- plans et photos
- ressources : plans, personnes, institutions, ...